

EPS

Éducation physique et Sportive

PROGRAMMES

DU SECONDAIRE



Gouvernement de la
République d'Haïti

Ministère de l'Éducation
Nationale et de la
Formation Professionnelle



Programmes de L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
(MENFP)

Version définitive–24juillet 2024



PRÉAMBULE

Mots du Ministre

Très Chers Compatriotes,

Aujourd'hui, en tant que Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, j'éprouve une grande joie et me sens aussi habité par un sentiment de grande responsabilité en m'adressant à vous, pour annoncer la mise en circulation des programmes remaniés du secondaire. Au cours des dernières années, des efforts considérables ont été déployés pour réviser et actualiser les programmes scolaires du secondaire. Une initiative qui marque une étape significative dans la quête d'un système éducatif inclusif et de qualité en Haïti.

Alors que la rentrée scolaire vient d'avoir lieu, j'ai pris la décision d'autoriser l'utilisation de ces programmes remaniés du secondaire haïtien.

Cette démarche traduit non seulement ma volonté en tant que Ministre de l'Éducation en exercice, mais aussi celle du gouvernement de rendre l'éducation, et une éducation de qualité, accessible à tous, alors que les défis socio-économiques demeurent prégnants.

Les programmes qui ont été révisés visent à répondre aux besoins actuels de notre société, en intégrant des compétences essentielles qui préparent nos jeunes à devenir des citoyens responsables et engagés. À mes yeux, l'éducation ne doit pas être un privilège, mais un droit fondamental pour chaque Haïtien et Haïtienne.

En rendant ces programmes disponibles, je souhaite encourager l'apprentissage autonome, soutenir les familles et les communautés et promouvoir une éducation tout au long de la vie.

L'Éducation est un pilier du développement durable et un vecteur de changement social.

Voilà pourquoi, j'invite les parents, les éducateurs et tous les acteurs de la société à s'approprier ces ressources, à les adapter à leurs contextes respectifs et à les utiliser dans le but d'enrichir l'expérience de nos jeunes.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ces programmes, particulièrement **l'Agence Française de Développement (AFD)** à travers le projet **NECTAR**, ainsi que les partenaires qui soutiennent le Ministère dans cette noble mission. Mes remerciements spéciaux vont aux valeureux et dévoués concepteurs haïtiens et étrangers qui ont utilement élaboré, révisé et remanié ces programmes. Je salue aussi l'engagement de la Coordination du Pôle Enseignement et Qualité (**CGPEQ**), la détermination exemplaire de la Direction de l'Enseignement Secondaire (**DES**) et la collaboration de l'**UTICE**.

Que ces programmes contribuent à la transformation sociale tant souhaitée et longuement attendue par notre chère patrie !

Augustin ANTOINE

Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

Table des matières

PRESENTATION	
Pourquoi ces programmes ?	5
L'enseignement secondaire	6
Sa place dans le curriculum haïtien	6
Ce qui est attendu des élèves à la sortie du secondaire	7
Une volonté de changement	14
Une conception de la classe centrée sur l'élève	14
Une notion essentielle : celle de compétence	14
Une exigence : l'évaluation	15
Des attentes fortes	16
Lire et mettre en œuvre les programmes	18
Leur fonction	19
Comment sont conçus les programmes ?	20
Les domaines - Les disciplines	20
Les parcours - Les horaires	21
Mettre en œuvre les programmes	23
La nécessité d'une coopération entre enseignants	24
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	25

PRESENTATION

POURQUOI CES PROGRAMMES ?

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) a entrepris depuis plusieurs années une vaste rénovation du système éducatif afin d'assurer la pleine réussite de tous les jeunes Haïtiens et de toutes les jeunes Haïtiennes, de répondre aux défis du XXI^e siècle et de contribuer au progrès de notre pays. Dans le prolongement de la réforme initiée par le ministre Joseph C. Bernard dès 1982, une évolution profonde de l'École haïtienne a été engagée avec la volonté de favoriser une pédagogie inclusive et mobilisatrice, centrée sur les activités de l'élève et privilégiant une éducation multilingue.

Dans cette perspective, le Ministère conduit une révision de l'ensemble des programmes officiels afin d'assurer leur continuité et leur cohérence. Dans ce contexte, un texte d'orientation a été élaboré : le « Cadre d'Orientation Curriculaire pour le système éducatif haïtien ». Ce document rassemble les grandes orientations du système éducatif à partir de quelques questions fondamentales : quelle formation ? pour quel citoyen ? pour quelle société ? quelles valeurs ? Il définit les lignes directrices qui permettront d'écrire les programmes au service des finalités communes et, à travers ceux-ci, les apprentissages qui seront conduits par les élèves. Le « Cadre d'Orientation Curriculaire » ne détermine pas seulement le contenu et la forme des programmes, mais il précise aussi les modalités de leur mise en œuvre et de l'évaluation des élèves, et plus largement, ce qui est attendu des enseignants et de ceux qui ont pour mission de les former. Tous les enseignants et les autres acteurs du système éducatif sont invités à prendre connaissance de ce document.

La refonte du curriculum haïtien a d'abord porté sur le 3^e cycle de l'enseignement fondamental dont les programmes sont désormais rénovés. Il s'agit aujourd'hui d'étendre progressivement cette révision aux autres cycles et, en particulier, au secondaire.

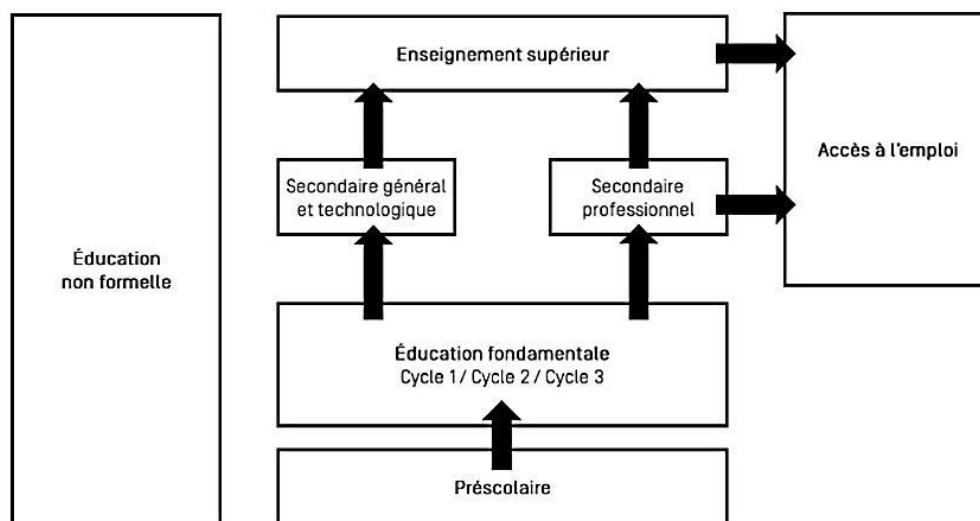
L'enseignement secondaire avait déjà fait l'objet d'une réforme d'ampleur au cours des dernières décennies avec la réorganisation du cursus scolaire et le transfert des 7^e, 8^e et 9^e années dans les écoles fondamentales. Néanmoins, il s'imposait de revoir les programmes du « Nouveau Secondaire » pour les mettre en cohérence avec les nouvelles ambitions de notre système éducatif, prendre en compte l'évolution scientifique et technologique et consolider la continuité avec l'enseignement dispensé dans les écoles fondamentales.

Ces programmes seront complétés par ceux des enseignements spécifiques à la voie technologique au fur et à mesure du développement de cette voie.

L'enseignement secondaire

Sa place dans le curriculum haïtien

À la sortie de l'école fondamentale, les élèves accèdent à l'enseignement secondaire en poursuivant leur formation, soit dans la voie générale ou technologique, soit dans la voie professionnelle. L'enseignement secondaire général ou technologique scolarise les élèves sur une durée de quatre ans et les prépare à la poursuite d'études supérieures universitaires ou professionnalisantes. Il est sanctionné par un diplôme, le baccalauréat. Les élèves de la voie générale suivent un tronc commun de deux ans, puis choisissent une série pour les deux dernières années. Les séries proposées aujourd'hui sont : « Mathématiques et physique », « Sciences de la vie et de la Terre », « Sciences économiques et sociales » et « Lettres, langues et arts ». Désormais, la voie technologique est également ouverte et progressivement plusieurs séries seront mises en place avec une option possible dès la 2^e année. Si l'éducation secondaire permet d'opter pour une « série » privilégiant un domaine particulier, elle se situe dans la continuité de l'éducation fondamentale et poursuit l'acquisition des compétences qui permettent à chacun et à chacune de s'insérer harmonieusement dans la société et de développer toutes ses potentialités.



Ce qui est attendu des élèves à la sortie du secondaire

Le cadre d'orientation curriculaire décrit très précisément ce qui doit être acquis par les jeunes Haïtiens et par les jeunes Haïtiennes à la fin du secondaire. Il présente les compétences qui leur seront nécessaires pour engager leurs études supérieures ou s'insérer dans le monde professionnel et qui composent le profil de l'élève à la sortie de l'enseignement secondaire (ce qu'on appelle le « profil de sortie »).

Ces compétences sont au nombre de sept :

Communiquer de manière efficace dans toutes les situations de sa formation, de sa vie sociale et de l'exercice de son métier

- En français et en créole, il peut exprimer sa pensée et développer un raisonnement construit et argumenté, participer à un débat ou faire un exposé. Il peut produire un écrit clair, correct et organisé sur un sujet complexe. Il pratique la lecture d'œuvres littéraires ou philosophiques.
- Il dispose des ressources linguistiques nécessaires pour suivre des enseignements de niveau universitaire ou une formation professionnelle.
- Il adapte son mode de communication et son registre de langue à toutes les situations de la vie professionnelle, familiale, associative ou politique.
- Il peut utiliser l'anglais ou l'espagnol dans la plupart des situations de la vie quotidienne ou pour établir des relations dans un contexte professionnel. Il accède à des informations produites dans ces deux langues. Il est ouvert à la culture des pays voisins anglophones et hispanophones et lit sans difficulté des textes narratifs ou informatifs écrits dans l'une et l'autre.
- Il s'engage dans l'apprentissage d'une autre langue de communication internationale.
- Il communique sans difficulté avec les outils numériques.

S'approprier les méthodes et outils nécessaires pour penser, apprendre et travailler de manière autonome

- Il utilise les méthodes et outils acquis dans l'ensemble des disciplines pour traiter des problèmes complexes dans des situations nouvelles.
- Il est initié aux démarches scientifiques. Il dispose des outils mathématiques nécessaires pour traiter les données, construire son raisonnement, représenter les faits et les objets, modéliser les solutions, optimiser ses choix ou encore évaluer son action.

- Il dispose des ressources nécessaires pour développer sa réflexion et l'exposer dans un écrit structuré ou dans une intervention orale claire et argumentée.
- Il sait accéder efficacement aux informations dont il a besoin, il sélectionne les plus pertinentes et les plus fiables et les exploite, avec un recul critique, dans toutes ses activités.
- Il maîtrise les principes de l'informatique et de la programmation. Il choisit et utilise efficacement les applications qui lui sont nécessaires. Il prend en compte les exigences d'un usage responsable et sécurisé du numérique et la nécessité de protéger les données personnelles.
- Il est autonome dans son travail personnel. Il gère et programme ses activités.
- Il organise ses notes et sa documentation.

Exercer activement sa citoyenneté en s'appuyant sur une connaissance et une compréhension de la société ouverte au monde et à son histoire

- Il resitue dans le contexte mondial son approche géographique, politique, économique et historique de la société haïtienne.
- Il est conscient des défis auxquels sont confrontées les sociétés aujourd'hui : la dégradation de l'environnement, les fléaux sanitaires, les trafics de drogue, la violence, le terrorisme. Il les prend en compte dans ses engagements au service de la collectivité et fait preuve de résilience.
- Il comprend la justification et l'enjeu des valeurs cardinales de la société haïtienne : le respect, la solidarité, la tolérance, l'honnêteté et l'équité, ainsi que les principes de l'inclusion. Il les porte et les défend. Il s'oppose à toute forme de discrimination, qu'elle soit fondée sur le genre, l'origine, la culture, la religion, la langue ou le handicap. Il connaît les principes du droit et le fonctionnement des institutions. Il coopère et s'insère efficacement dans le travail collectif. Il peut animer une équipe et conduire un projet collaboratif.
- Il exerce pleinement sa responsabilité de citoyen et contribue au progrès de la démocratie. Il est prêt à assumer une responsabilité familiale et parentale dans le respect de chacun. Il joue un rôle actif dans sa communauté.

Étendre ses connaissances scientifiques et les mettre au service de son engagement pour un développement durable

- Il relie et exploite les connaissances construites dans chaque discipline pour comprendre, avec une approche scientifique, l'environnement et les enjeux du développement durable.

- Curieux et ouvert aux progrès de la recherche, il se constitue une culture scientifique. Il utilise les outils numériques pour répondre à ses interrogations, explorer des nouveaux champs de connaissance, remettre en cause ses modèles et ses préjugés. Il appuie ses démarches sur les concepts et les modes de raisonnement acquis à travers la réflexion philosophique.
- Il est prêt à s'impliquer dans une activité pour protéger l'environnement et prendre l'initiative de projets en faveur du développement.
- Il a acquis les compétences nécessaires pour participer à la prévention des risques naturels et pour porter les premiers secours.

Concevoir, planifier et réaliser un projet innovant

- Dans tous les champs de son activité d'étudiant ou de citoyen impliqué, il manifeste sa créativité, il propose des solutions innovantes, il s'adapte aux situations nouvelles, il anticipe. Il a l'envie d'entreprendre et est informé des démarches de l'entrepreneuriat.
- Il prend l'initiative de projets individuels et collectifs. Il sait en définir l'objectif, en évaluer la pertinence et la faisabilité, en planifier les étapes, en assurer la réalisation, surmonter les obstacles rencontrés et dresser le bilan de son action.
- Il met en œuvre sa créativité dans des productions artistiques ou littéraires, dans des démarches d'investigation, dans l'utilisation du numérique pour concevoir, programmer ou simuler, dans la construction de sa pensée philosophique, politique ou économique.

Affirmer toutes les dimensions de sa personnalité

- Il conduit une réflexion personnelle sur la vie, sur ses attentes, sur sa place parmi les autres, sur ses responsabilités. Il exprime et justifie ses idées tout en respectant celles des autres. Il se prépare à prendre les décisions qui vont engager son existence et en assumer les conséquences. Il a le souci de développer et d'exploiter pleinement toutes ses potentialités intellectuelles, physiques, relationnelles, artistiques, sociales. Il prend en charge l'équilibre de sa vie quotidienne et décide de l'emploi de son temps libre.
- Il attache de l'importance à sa vie physique et s'investit dans les activités sportives. Il est attentif à son hygiène et à sa santé. Il est engagé dans la prévention des toxicomanies et dans les grandes causes sanitaires.
- Il se construit une culture personnelle ouverte à tous les champs de l'activité humaine. Il pratique la lecture avec plaisir et développe sa connaissance et son expérience des arts en affirmant ses goûts et ses choix esthétiques.

Préparer et engager les orientations de sa formation et sa vie professionnelle

- Il connaît le contexte économique de son pays, les secteurs d'activité à développer et les principes de l'entrepreneuriat. Il situe, dans ce cadre, les métiers qui l'intéressent. Il a vécu une première expérience du monde du travail.
- Il s'informe sur les conditions d'accès à ces métiers, sur les possibilités d'emploi ou de création d'activité et sur le parcours de formation nécessaire.
- Il prend en compte ses aptitudes, ses goûts et ses attentes, mais aussi les contraintes du contexte pour décider de sa voie de formation. Il tire profit de l'expérience acquise dans la série qu'il a choisie en fin de 11^e année pour confirmer ou modifier ses choix initiaux.

Les programmes sont conçus en fonction de ces compétences qui constitueront la référence de l'évaluation finale du parcours des élèves.

Chaque enseignant doit donc organiser son travail et les apprentissages conduits dans sa discipline en fonction de ces compétences et suivre la progression de chacun de ses élèves dans leur acquisition.

Pour cela, il doit aussi prendre en compte les acquis de ses élèves à l'entrée du secondaire par rapport à ces mêmes compétences. Afin d'aider l'enseignant dans cette démarche, on peut rappeler ce qui est attendu des élèves au terme de l'éducation fondamentale :

A. Communiquer avec aisance dans toutes les situations du quotidien et de ses activités d'élève

- Il dispose de compétences linguistiques en créole, en français ainsi qu'en anglais et/ou en espagnol qui lui permettent de communiquer avec aisance, à l'oral comme à l'écrit, en assumant un multilinguisme fonctionnel. Dans chacune des langues, il comprend les propos de tous ses interlocuteurs et s'exprime de façon claire et bien structurée, y compris sur des sujets complexes, sans hésitation ni confusion. Il rédige et expose sans difficulté, pour informer, raconter, décrire, expliquer et argumenter. Il pratique avec plaisir la lecture et comprend des textes longs à caractère littéraire ou documentaire.
- Il s'adapte aux situations courantes rencontrées dans sa vie personnelle, sociale et scolaire, en choisissant les modes de communication appropriés. En fonction du contexte, il utilise la langue la plus favorable à la compréhension mutuelle. Il écoute et prend en compte le point de vue de ses interlocuteurs. Il a conscience de l'importance de la communication non verbale.
- Il dispose des ressources linguistiques nécessaires pour poursuivre son parcours d'apprentissage dans l'enseignement secondaire général, technologique ou professionnel. Dans toutes les disciplines, il comprend sans effort les consignes et les informations apportées par son enseignant. Il a acquis le vocabulaire spécifique et les structures grammaticales

indispensables pour accéder aux méthodes et modes de raisonnement propres à chaque discipline.

- Il a engagé l'apprentissage des deux autres langues de la région, l'anglais et l'espagnol, en s'appuyant sur les acquis construits en français et en créole. Dans chacune des deux langues, il comprend et produit des messages simples en utilisant le vocabulaire courant. Il peut participer à une conversation de la vie quotidienne sur des sujets concrets.
- Il utilise, de manière pertinente, les outils numériques pour communiquer. Il est informé des limites et des règles de leur usage. Il est initié aux principes de l'informatique et du codage.

-

B. Utiliser les modes de raisonnement, les méthodes et les outils appropriés pour traiter efficacement les problèmes posés dans la vie courante et dans les situations d'apprentissage auxquelles l'élève est confronté

- Dans les situations de la vie courante, il sait identifier et formuler un problème, engager une démarche de résolution, mobiliser les ressources nécessaires, concevoir des solutions, les mettre à l'essai, les valider. Il exploite ses ressources linguistiques pour décrire, analyser, expliquer, formuler des hypothèses, argumenter et exposer ses conclusions. Il utilise les outils propres aux mathématiques et aux disciplines scientifiques, entre autres, pour effectuer des calculs, représenter des objets, des faits ou des expériences ou pour modéliser des situations.
- Il réinvestit ces techniques et méthodes dans toutes les disciplines, y compris pour traiter des situations imaginées ou représentées.
- Il planifie et organise son travail personnel. Il se constitue ses propres outils : prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, schémas, tableaux. Il les utilise pour s'entraîner, réviser et mémoriser. Il accède à une certaine autonomie.
- Il cherche les informations qui lui sont nécessaires, les sélectionne en faisant preuve d'esprit critique et les exploite dans son activité scolaire et personnelle. Il lit et interprète sans difficulté les cartes, les plans, les schémas, les diagrammes et les tableaux de données.
- Il sait utiliser les applications numériques dans ses activités pour accéder à l'information, produire des textes et des images, regrouper et traiter des données, travailler en coopération avec les autres élèves. Il est initié à l'algorithmique.

C. Se situer dans la société et agir en citoyen responsable

- Il dispose d'une bonne connaissance du territoire où il vit et de la géographie d'Haïti. Il est en mesure de mettre sa compréhension de la société haïtienne, de son histoire et des défis auxquels celle-ci est confrontée, au service de sa participation active à la vie et au développement de sa communauté et de son pays.
- Il a construit les repères nécessaires pour resituer les réalités haïtiennes dans le contexte régional et mondial.

- Il est initié à tous les aspects de la culture et du patrimoine de son pays tout en s'ouvrant, avec curiosité, au monde extérieur, notamment, à l'espace régional. Il s'implique dans une pratique culturelle.
- Il connaît et met en œuvre, dans la vie scolaire et dans sa vie personnelle, les valeurs fondamentales de la société haïtienne : le respect, la solidarité, la tolérance, l'honnêteté et l'équité, ainsi que les principes de l'inclusion. Il connaît les principes du droit humain et la justification des règles de vie collective qu'il pratique et défend. Il est attentif aux droits des autres élèves. Il coopère avec eux et établit des relations confiantes et respectueuses.
- Il est prêt à exercer pleinement sa responsabilité de citoyen dans le respect de la démocratie et avec la distance critique nécessaire. Il participe activement à la vie de la communauté.

D. S'impliquer activement dans l'étude de son environnement et dans sa protection

- Il met en œuvre les principes d'une démarche d'investigation pour explorer et comprendre son environnement. Il observe son milieu de vie, il questionne, formule des hypothèses, expérimente, exploite les résultats, dégage des conclusions et les expose. Il dispose de connaissances sur le corps humain, sur le monde vivant, sur la Terre, sur la structure de l'univers, sur la matière et sur l'énergie. Il les mobilise et les met en relation pour comprendre les principaux problèmes posés par son environnement.
- Il utilise efficacement ses connaissances et le recours à des ressources externes pour adapter ses activités au respect de l'environnement. Il prend conscience de l'impact de l'activité humaine sur celui-ci et l'enjeu d'un comportement responsable. Il est prêt à assumer sa responsabilité vis-à-vis de l'environnement et à contribuer à sa protection.
- Il connaît les risques naturels qui menacent le territoire où il vit. Il est initié à leur prévention. Il sait quel comportement adopter face aux situations graves liées à ces risques et fait preuve de résilience.

E. Concevoir et réaliser un projet en mobilisant sa créativité et son sens de l'innovation

- Il prend des initiatives, entreprend et met en œuvre des projets. Il en planifie les tâches, en fixe les étapes et évalue les résultats obtenus. Il est aussi en mesure d'assumer une responsabilité dans un projet collectif. Il travaille en équipe et coopère de manière constructive.
- Il met en œuvre sa créativité à travers l'expression artistique ou littéraire, la conception technologique et l'initiation à la recherche scientifique. Il imagine, conçoit et réalise des productions de natures diverses en mobilisant des techniques de création, mais aussi ses connaissances, son imagination et son habileté corporelle.
- Il s'est initié aux activités productives avec l'envie d'entreprendre et d'innover. Il observe avec curiosité les activités humaines qui l'entourent. Il est en mesure de les décrire et de les mettre en relation. Il s'interroge sur le fonctionnement des objets qu'il utilise au quotidien, sur les besoins auxquels ils répondent et sur les modalités de leur production. Il

peut concevoir et réaliser certains de ces objets en mettant en œuvre une démarche technologique.

F. Développer harmonieusement toutes les dimensions de sa personnalité

- Il est conscient de la nécessité d'un bon équilibre de sa vie personnelle et de la nécessité d'exploiter pleinement ses facultés intellectuelles, physiques et affectives, en ayant confiance en sa capacité à progresser. Il dispose des ressources nécessaires pour conduire une réflexion sur ses choix de vie.
- Il est attentif à sa vie physique et il pratique régulièrement un sport. Il s'investit dans les activités sportives. Il a le sens de l'effort et la volonté de progresser dans ses gestes ou ses performances.
- Il a acquis des habitudes d'hygiène et connaît les principes de base d'une bonne santé. Il est conscient des enjeux d'un mode de vie équilibré. Il est informé des risques sanitaires et il adapte son comportement à la prévention des épidémies.
- Il développe sa sensibilité et son sens esthétique à travers la fréquentation des œuvres artistiques et la pratique de la lecture. Il évoque ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis et adapté. Il exprime ses goûts et peut les expliquer ou les justifier.
- Il est attentif aux relations humaines et à l'enjeu de cette dimension dans sa vie personnelle.

G. Préparer et engager les orientations de sa formation et sa vie professionnelle

- Il a découvert les activités professionnelles de son milieu de vie et construit une première représentation du monde du travail. Il est initié à l'entrepreneuriat.
- Il est en mesure de chercher des informations sur les métiers qui peuvent lui être ouverts et sur les conditions de l'accès aux emplois concernés.
- Il est conscient de l'enjeu des choix qu'il devra accomplir et des ressources à mobiliser pour préparer son avenir scolaire et professionnel.
- Il connaît les principes de la gestion financière et les applique dans sa vie personnelle.

La première tâche de l'enseignant de 10^e année est donc de situer chacun de ses élèves par rapport à ces attentes et de prendre le temps de renforcer ses compétences avant d'engager les apprentissages propres au secondaire.

Une volonté de changement

Le Cadre d'orientation curriculaire porte une volonté de changement profond de l'école haïtienne et de l'enseignement qui y est dispensé. Les nouveaux programmes du secondaire s'inscrivent pleinement dans cette perspective :

UNE CONCEPTION DE LA CLASSE CENTRÉE SUR L'ÉLÈVE

« Ce qui importe, ce n'est pas ce que l'enseignant enseigne, mais ce que l'élève apprend. » Le Cadre d'orientation curriculaire et l'ensemble des réformes récentes expriment la volonté de centrer l'enseignement sur l'élève, sur ce qu'il apprend réellement et sur les progrès qu'il accomplit tout au long de sa scolarité. La finalité de l'école est la réussite de chacun dans son parcours de formation. Le rôle de l'enseignant est d'organiser les situations d'apprentissage en fonction des acquis visés, de fournir les supports, les outils et les aides nécessaires, de susciter l'activité des élèves et de suivre leur progression. Son attention est centrée sur les besoins d'apprentissage de chaque élève : que sait-il déjà ? Qu'a-t-il à apprendre ? Progresse-t-il pendant la séance ? Que puis-je faire pour l'aider ?

L'élève doit être constamment actif. Il doit être mobilisé sur des tâches susceptibles de le faire avancer dans les apprentissages : traiter des problèmes, créer, s'exprimer, analyser, échanger, observer, expérimenter, etc. Si des exposés de l'enseignant restent nécessaires, ils doivent être considérés comme une ressource au service des apprentissages et faire l'objet d'une « écoute active ». Ils ne sont plus l'essentiel de l'enseignement, mais un moment d'une séquence dont l'acteur principal est l'élève. Le rôle de l'enseignant est d'aider l'élève à agir et à apprendre.

UNE NOTION ESSENTIELLE : CELLE DE COMPÉTENCE

Le choix est fait de concevoir les programmes en fonction des compétences que doit acquérir l'élève plutôt que sur les contenus que doit transmettre l'enseignant.

Il faut rappeler qu'une compétence peut être définie comme la capacité à exploiter des connaissances, mais aussi des savoir-faire et des attitudes, pour apporter des réponses efficaces aux problèmes posés dans un ensemble de situations¹. À travers ce choix, il s'agit d'amener l'élève à être capable d'assumer efficacement toutes les situations auxquelles il sera confronté dans sa vie d'homme ou de femme, dans l'exercice de sa citoyenneté et dans son travail.

La première conséquence est le lien indispensable entre le contenu du programme de chaque discipline avec les grandes compétences que vise l'enseignement secondaire. Les disciplines sont au service du développement de ces compétences et les

¹ Dans le Cadre d'orientation curriculaire, une compétence est définie comme « la capacité à mobiliser et à exploiter des ressources internes telles que les connaissances, les aptitudes et les attitudes, ainsi que des ressources externes afin de répondre efficacement aux problèmes posés dans un ensemble de situations. »

connaissances ou les savoir-faire que fixent les programmes sont avant tout des ressources qui permettent d'exercer ces compétences avec la plus grande efficacité.

De même, les enseignants doivent désormais confronter leurs élèves à des situations qui leur permettent de progresser dans ces compétences. Cela impose une conception de la classe qui privilégie l'activité des élèves et le lien entre les tâches proposées et la compétence précisément ciblée. Une telle conception induit une autre manière de préparer, de conduire et d'évaluer le travail des élèves.

UNE EXIGENCE : L'ÉVALUATION

« L'évaluation fait partie intégrante du processus d'apprentissage. Elle est intimement liée au programme d'études et elle est au cœur de sa mise en œuvre »².

L'évaluation a comme premier objectif de vérifier, étape par étape, que chaque élève a accompli les apprentissages définis par les programmes afin, si nécessaire, de remédier aux difficultés rencontrées et de lui permettre d'accéder aux acquis visés. Il n'y a pas d'apprentissage sans évaluation. Quelles que soient la discipline, l'approche ou la méthode utilisée, l'enseignant doit définir clairement ce qui est attendu, s'assurer de son acquisition effective par tous, comprendre, si ce n'est pas le cas, pourquoi certains n'ont pas réussi et les aider à surmonter les obstacles.

L'évaluation est une nécessité tout au long des apprentissages :

- Au début de chaque étape (séquence)³, il faut d'une part, se demander où en est l'élève par rapport à l'apprentissage visé, d'autre part, vérifier s'il dispose des connaissances et des savoir-faire nécessaires (les « prérequis »). C'est ce qu'on appelle généralement « l'évaluation diagnostique ». Elle est indispensable pour que l'élève apprenne et progresse.
- Au cours des activités, on doit vérifier la compréhension des consignes et des situations, l'accomplissement effectif des tâches et, surtout, la pertinence et la qualité des réponses apportées aux situations auxquelles chaque élève est confronté. Cette évaluation est « formative » parce qu'elle permet à l'élève comme à l'enseignant de réagir et de surmonter les obstacles et les difficultés rencontrées.
- À la fin de l'étape, il s'agit d'évaluer le résultat : qu'ont appris les élèves ? Ont-ils appris ce qui était prévu ? Ont-ils progressé par rapport aux compétences visées ? Sinon pourquoi ? Ce troisième temps est celui de l'évaluation dite « sommative ». Il permet à la fois de « valider » l'étape que l'élève a franchie, voire de certifier ses acquis, et d'engager les remédiations nécessaires en aidant l'élève à comprendre ses réussites et ses manques et en lui apportant les aides nécessaires.

²Cadre d'Orientation curriculaire (chapitre 2.4).

³ On peut définir une séquence comme un ensemble cohérent et continu de séances destiné à mettre en œuvre une partie du programme.

Pour que l'apprentissage soit efficace, l'élève lui-même doit être impliqué dans son évaluation : il doit connaître l'objet et l'objectif de la séance (ou de la séquence), savoir ce qu'on attend de lui. Il doit être en mesure d'évaluer ses réponses et ses productions en fonction de critères clairs posés au départ, de situer ses progrès, d'identifier les connaissances et les savoir-faire nouveaux. Il doit aussi pouvoir repérer ses erreurs et en connaître la cause, chercher des solutions et améliorer ses productions. L'évaluation est un levier pour apprendre. Ce n'est pas du temps perdu, mais, au contraire, un moment essentiel du processus d'apprentissage. L'élève qui comprend ce qui est attendu, qui organise son activité et en évalue lui-même les résultats en fonction de cette attente est un élève qui apprend et qui progresse.

Cela conduit inévitablement à redéfinir les modalités actuelles d'évaluation sommative de fin de période. Il faut, en particulier, considérer que les bilans périodiques sont d'abord un moyen de fournir aux élèves des informations sur leurs progrès et sur les points qui doivent faire l'objet d'une attention et de régulations au cours de la période suivante. Plutôt qu'un constat global du « niveau » de l'élève, le bilan de fin de période devrait être conçu comme une évaluation encourageante destinée à aider les élèves à avancer dans leurs apprentissages et à adapter les activités à leurs acquis et à leurs besoins.

Le bilan peut reposer sur les évaluations ponctuelles réalisées à la fin de chaque séquence et/ou sur l'observation continue de situations rencontrées au cours des apprentissages. Pour réaliser ces bilans, il convient que l'élève soit confronté à des situations qui permettent d'apprécier son degré de maîtrise de la (ou des) compétence(s) concernée(s). Dans tous les cas, les situations proposées et les critères choisis pour situer les productions de l'élève, doivent aider à déterminer si l'élève a progressé et s'il réinvestit les connaissances, savoir-faire et comportements acquis au cours de la période dans l'exercice de cette compétence. L'évaluation sommative ne peut se limiter à l'attribution d'une note. Elle doit permettre de positionner l'élève par rapport aux compétences visées (par exemple, à l'aide d'une grille simple) et de préciser les acquis, les progrès réalisés et les difficultés (au moins par une appréciation littérale). Si une note finale est attribuée, elle doit reposer sur des critères clairement explicités pour l'élève et ses parents.

DES ATTENTES FORTES

Une éducation inclusive

L'école haïtienne est une école inclusive, c'est-à-dire une école qui prend en considération la situation, les besoins et les potentialités de chaque enfant sans distinction de sexe, de religion ou de d'appartenance sociale. Elle vise à la réussite de tous y compris de ceux qui sont en situation de handicap, de maladie ou de grande difficulté.

« Chaque enfant est un potentiel de richesse pour sa communauté et pour la Nation. Il est digne d'être pris en compte aussi bien dans ses forces que dans ses faiblesses. L'inclusion dans l'école ordinaire est un moyen de donner à chacun une juste place dans la société. »⁴

⁴ Cadre d'Orientations curriculaires (page 11).

Chacun doit pouvoir progresser à son rythme. Les programmes ont été conçus avec cette préoccupation. Il appartient à chaque enseignant d'adapter les situations d'apprentissage, les supports, les progressions et les aides à la diversité des besoins.

L'attention portée aux valeurs fondamentales

Le cadre d'orientation curriculaire accorde une large place aux valeurs fondamentales de la société haïtienne : le respect, la solidarité, la tolérance, l'honnêteté, l'équité, le patriotisme et l'engagement.

L'École a une responsabilité première dans leur transmission. Si l'éducation à la citoyenneté constitue une discipline à part entière fortement impliquée dans l'appropriation des valeurs, il est essentiel que celles-ci soient portées par l'ensemble des disciplines, explicitées et exercées dans le quotidien de la classe et partagées dans tous les aspects de la vie de l'école et de la communauté.

Enfin, si le respect est la première des valeurs cardinales du curriculum haïtien, il est indissociable du principe de la non-violence. Le système éducatif haïtien ne tolère la violence, sous aucune forme que ce soit, et l'enseignement, au quotidien, doit intégrer ce principe fondamental.

Le choix du multilinguisme fonctionnel et ouvert

L'école haïtienne doit permettre à chaque élève de maîtriser les deux langues officielles ainsi qu'au moins l'une des deux langues régionales. Il doit pouvoir utiliser ces langues en s'adaptant à toutes les situations de communication de sa vie. C'est aussi à travers ces langues qu'il construit une culture riche du patrimoine de son pays, tout en restant ouvert sur le monde. Le créole et le français s'enseignent désormais, tout au long de la scolarité, jusqu'à la fin du secondaire. L'anglais et l'espagnol sont enseignés à partir de la 5e année du fondamental, ce qui n'exclut pas leur apprentissage précoce.

L'ambition de l'école haïtienne est d'amener, chacun à parler, comprendre, lire et écrire, avec une égale aisance dans au moins trois langues. Enfin, cette compétence linguistique doit favoriser l'ouverture aux principales langues de la région dès le fondamental, puis à d'autres langues de communication mondiale, au cours du secondaire.

L'innovation

Pour répondre aux défis de l'avenir de notre pays, les programmes accordent une place importante à l'innovation et à la création. Qu'il s'agisse des sciences, des disciplines linguistiques, de la technologie et de l'informatique, du domaine des arts, de l'éducation physique et sportive ou de la découverte de l'environnement, les élèves doivent pouvoir exercer leur créativité et être mis en situation d'imaginer, d'inventer, de concevoir des solutions nouvelles en réponse à des problèmes complexes. Ils doivent être préparés à transférer cette capacité à toutes les situations, imprévisibles aujourd'hui, qu'ils rencontreront dans leur vie future.

La maîtrise des outils numérique et l'apprentissage de l'informatique constituent un axe déterminant des programmes du secondaire. S'ils sont pris en charge par une discipline spécifique, ils traversent l'ensemble des domaines d'apprentissage, et cela pour toutes les séries générales ou technologiques.

Lire et mettre en œuvre les programmes

DES ATTENTES FORTES

Une éducation inclusive

L'école haïtienne est une école inclusive, c'est-à-dire une école qui prend en considération la situation, les besoins et les potentialités de chaque enfant sans distinction de sexe, de religion ou de d'appartenance sociale. Elle vise à la réussite de tous y compris de ceux qui sont en situation de handicap, de maladie ou de grande difficulté.

« Chaque enfant est un potentiel de richesse pour sa communauté et pour la Nation. Il est digne d'être pris en compte aussi bien dans ses forces que dans ses faiblesses. L'inclusion dans l'école ordinaire est un moyen de donner à chacun une juste place dans la société. »⁵

Chacun doit pouvoir progresser à son rythme. Les programmes ont été conçus avec cette préoccupation. Il appartient à chaque enseignant d'adapter les situations d'apprentissage, les supports, les progressions et les aides à la diversité des besoins.

L'attention portée aux valeurs fondamentales

Le cadre d'orientation curriculaire accorde une large place aux valeurs fondamentales de la société haïtienne : le respect, la solidarité, la tolérance, l'honnêteté, l'équité, le patriotisme et l'engagement.

L'École a une responsabilité première dans leur transmission. Si l'éducation à la citoyenneté constitue une discipline à part entière fortement impliquée dans l'appropriation des valeurs, il est essentiel que celles-ci soient portées par l'ensemble des disciplines, explicitées et exercées dans le quotidien de la classe et partagées dans tous les aspects de la vie de l'école et de la communauté.

Enfin, si le respect est la première des valeurs cardinales du curriculum haïtien, il est indissociable du principe de la non-violence. Le système éducatif haïtien ne tolère la violence, sous aucune forme que ce soit, et l'enseignement, au quotidien, doit intégrer ce principe fondamental.

⁵ Cadre d'Orientation curriculaire (page 11).

Le choix du multilinguisme fonctionnel et ouvert

L'école haïtienne doit permettre à chaque élève de maîtriser les deux langues officielles ainsi qu'au moins l'une des deux langues régionales. Il doit pouvoir utiliser ces langues en s'adaptant à toutes les situations de communication de sa vie. C'est aussi à travers ces langues qu'il construit une culture riche du patrimoine de son pays, tout en restant ouvert sur le monde. Le créole et le français s'enseignent désormais, tout au long de la scolarité, jusqu'à la fin du secondaire. L'anglais et l'espagnol sont enseignés à partir de la 5e année du fondamental, ce qui n'exclut pas leur apprentissage précoce.

L'ambition de l'école haïtienne est d'amener, chacun à parler, comprendre, lire et écrire, avec une égale aisance dans au moins trois langues. Enfin, cette compétence linguistique doit favoriser l'ouverture aux principales langues de la région dès le fondamental, puis à d'autres langues de communication mondiale, au cours du secondaire.

L'innovation

Pour répondre aux défis de l'avenir de notre pays, les programmes accordent une place importante à l'innovation et à la création. Qu'il s'agisse des sciences, des disciplines linguistiques, de la technologie et de l'informatique, du domaine des arts, de l'éducation physique et sportive ou de la découverte de l'environnement, les élèves doivent pouvoir exercer leur créativité et être mis en situation d'imaginer, d'inventer, de concevoir des solutions nouvelles en réponse à des problèmes complexes. Ils doivent être préparés à transférer cette capacité à toutes les situations, imprévisibles aujourd'hui, qu'ils rencontreront dans leur vie future.

La maîtrise des outils numérique et l'apprentissage de l'informatique constituent un axe déterminant des programmes du secondaire. S'ils sont pris en charge par une discipline spécifique, ils traversent l'ensemble des domaines d'apprentissage, et cela pour toutes les séries générales ou technologiques.

Lire et mettre en œuvre les programmes

LEUR FONCTION

Les programmes établissent ce qui doit être acquis par les élèves à chaque étape de leur scolarité.

Ils sont publiés et diffusés dans tout le pays. Si le contexte peut nécessiter des adaptations locales, ils constituent une norme qui s'impose dans toutes les écoles, publiques et non publiques du pays. Les enseignants ont l'obligation de les connaître et de les appliquer. Ils sont une référence commune et officielle pour tous les acteurs, pour les concepteurs de manuels, pour les évaluateurs, pour les cadres de l'éducation et pour les instituts de formation des enseignants.

COMMENT SONT CONÇUS LES PROGRAMMES ?

Le point de départ des programmes est le profil de sortie de l'enseignement secondaire, qui regroupe les compétences que tout élève doit avoir acquises à la fin de la 13^e année de la scolarité. Le programme de chaque discipline est conçu en fonction de ce profil.

- Il est d'abord précisé pourquoi la discipline est enseignée et comment elle contribue à la maîtrise des compétences attendues.
- En un second temps, sont présentées les compétences spécifiques visées dans la discipline. Pour chacune, sont définis ce qui est attendu de l'élève à la fin du secondaire, la stratégie mise en œuvre pour cela et les modalités d'évaluation.
- Puis, sont détaillées, dans un ensemble de tableaux, les étapes (« unités d'apprentissage ») qui vont permettre à l'élève de progresser dans la maîtrise de ces compétences. Pour chaque étape, sont indiquées les connaissances, aptitudes et attitudes que l'élève doit acquérir, les situations auxquelles il doit être confronté ainsi que les modalités d'évaluation à mettre en place.

La répartition des unités d'apprentissage au cours des quatre années du secondaire et en fonction des séries est présentée dans un tableau.

Les programmes sont élaborés de manière à aider les enseignants à construire et à préparer les activités de leur classe en centrant leur attention sur les apprentissages effectivement accomplis par tous les élèves : quelles sont les compétences que chaque élève doit développer ? Que doit-il apprendre pour cela ? Quelles situations mettre en place ? Comment évaluer sa progression ?

LES DOMAINES - LES DISCIPLINES

Les compétences visées au cours du secondaire sont développées dans le cadre de 14 disciplines ou groupes de disciplines qui concourent à l'éducation de tous les jeunes haïtiens. Elles sont réunies dans cinq grands domaines :

- Les langues et la communication,
- Le développement personnel,
- Les sciences mathématiques et expérimentales,
- Les sciences sociales,
- La technologie et l'informatique.

ÉDUCATION FONDAMENTALE	5 DOMAINES	Langage et communication	Développement personnel et social	Sciences mathématiques et expérimentales		Sciences sociales	Technologie et informatique
	10 DISCIPLINES (OU GROUPES DE DISCIPLINES)	Créole	Éducation Esthétique artistique	Mathématiques	Sciences expérimentales	Histoire et géographie	ETAP : Éducation à la technologie et aux activités productives
		Français	Éducation Physique et Sportive				
		Anglais Espagnol	Éducation à la citoyenneté				
ÉDUCATION SECONDAIRE	14 DISCIPLINES (OU GROUPES DE DISCIPLINES)	Créole	Arts	Mathématiques	Physique	Histoire et géographie	Numérique et Informatique
		Français	Éducation Physique et Sportive		Chimie		
		Anglais Espagnol	Philosophie		Biologie Physiologie Géologie	Économie	
			Éducation à la citoyenneté				

Le rapprochement des disciplines d'un même domaine permet de mettre en cohérence le vocabulaire et les notions utilisées, d'harmoniser les progressions et les modalités d'évaluation et de répartir l'apprentissage de certains contenus communs.

LES PARCOURS - LES HORAIRES

En 1^{ère} et 2^e années, les élèves suivent les mêmes enseignements. Seule, la mise en place d'une option est possible en 2^e année pour préparer l'orientation choisie à partir de la 3^e année, en particulier pour les élèves souhaitant s'engager dans la voie technologique.

A partir de la 3^e année, les enseignements sont organisés en fonction des séries mises en place. Outre les séries technologiques qui feront l'objet de programmes spécifiques, quatre séries générales sont ouvertes aux élèves :

- La série « **Mathématiques et physique** ».
- La série « **Sciences de la vie et de la Terre** ».
- La série « **Sciences économiques et sociales** ».
- La série « **Lettres, langues et arts** ».

Les séries ne constituent pas des filières fermées contraignant l'élève à une orientation précoce. Si elles contribuent à préparer ses choix à venir, elles doivent lui laisser un large champ de possibilités et ménager des passerelles à la fin de la 3^e année. De même, toutes les séries ont la même finalité : permettre à tous les élèves de développer toutes les compétences composant le profil de sortie.

L'horaire total est de 30 heures par semaine pour tous les élèves du secondaire à l'exception de la 4^e année de la série « Lettres, langues et arts ». La répartition des horaires officiels est précisée dans le tableau ci-dessous.

REPARTITION HORAIRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	1 ^{ère} et 2 ^e années	3 ^e et 4 ^e années (S3 et S4)							
		MP		SVT		SES		LET/LA/AR	
		S3	S4	S3	S4	S3	S4	S3	S4
Français/Philosophie	4	3	4	4	4	5	4	5	6
Créole	3	2	2	2	2	2	2	3	3
Anglais	2	2	2	2	2	2	2	2	3
Espagnol								2	3
Histoire/géographie	3	2	2	2	2	3	3	3	3
Éducation à la citoyenneté	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sciences économiques et sociales	1	1	-	1	-	6	6	2	2
Mathématiques	5	7	8	5	6	5	5	2	2
Physique	2	4	4	3	2	3	3	3	3
Chimie	2	1	1	2	3				
Physiologie/Biologie, géologie	3	3	2	5	5				
Informatique	2	3	3	2	3	2	3	2	2
Éducation physique et sportive	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Arts	1							4	6
Horaire total	30	30	30	30	31	30	30	30	35

METTRE EN ŒUVRE LES PROGRAMMES

Chaque enseignant doit lire l'intégralité des programmes de sa discipline sans se limiter au niveau où il exerce. Les programmes forment un tout et on ne peut isoler une étape d'un parcours d'apprentissage continu et cohérent. De même, il est souhaitable qu'il prenne connaissance des programmes des autres disciplines pour coopérer efficacement avec les autres enseignants.

Il s'agit d'abord de lire les programmes de manière à pouvoir répondre clairement à cinq questions :

- Quelle est l'utilité de la discipline au service de ce qui est attendu des élèves à la sortie de l'enseignement fondamental ?
- Quelles sont les compétences que tous les élèves doivent maîtriser à la fin du secondaire ?
- Pour chaque compétence, qu'est-ce qui est attendu précisément et que doit-on faire pour cela ? Quelle stratégie mettre en place ?
- Comment évaluer que chaque élève progresse dans la maîtrise de ces compétences ?
- Quelles sont les étapes fixées par le programme ? Quels sont les connaissances, les savoir-faire et les attitudes que l'élève doit acquérir à chaque étape et dont il faut vérifier l'acquisition ?

C'est à partir des réponses à ces questions que l'enseignant va construire et préparer son travail, en planifiant la réalisation de la progression proposée en une succession de séquences⁶, en fixant précisément les résultats attendus de chaque séquence, en déterminant les modalités de leur évaluation et en prévoyant les situations à mettre en place et les supports nécessaires.

Ces programmes imposent une conception de la classe centrée sur l'élève.

- L'élève est le premier responsable de ses apprentissages : il doit savoir clairement ce qu'il apprend, pourquoi il l'apprend et ce dont il a besoin pour cela. Il réussira d'autant mieux qu'il comprendra ce qu'on attend de lui et le sens de son activité. Il doit être en mesure d'évaluer ses connaissances et ses savoir-faire, de suivre ses progrès ou encore d'identifier les difficultés rencontrées pour mieux les surmonter. Cela impose à l'enseignant de mettre les élèves en situation pour qu'ils assument effectivement la responsabilité de leurs apprentissages, de leur expliquer ce qui justifie l'activité et ce qu'on attend de leur travail ou encore de leur donner les moyens d'évaluer par eux-mêmes la qualité et l'efficacité de ce travail.
- Aucun élève ne doit être en échec : la mise en œuvre d'un enseignement centré sur l'élève conduit à adapter les interventions de l'enseignant, donc à différencier les activités, les rythmes d'apprentissage, les aides et les compléments apportés en fonction des situations et des besoins spécifiques des élèves. L'évaluation joue, sur ce point, un rôle essentiel. Elle permet de s'assurer de la progression de chacun et d'adapter, au jour le jour, les parcours d'apprentissage.

⁶ On rappellera qu'une séquence est un ensemble cohérent et continu de séances destiné à mettre en œuvre une partie du programme.

LA NÉCESSITÉ D'UNE COOPÉRATION ENTRE ENSEIGNANTS

Toutes les disciplines contribuent au développement des grandes compétences qui composent le profil de sortie. De plus, *certaines* d'entre elles, tels que les mathématiques, fournissent des outils aux autres. Les programmes prennent en compte cette nécessaire articulation entre les disciplines. Ils proposent une répartition cohérente des contenus, ils soulignent les complémentarités entre les parcours d'apprentissage et s'attachent à harmoniser le vocabulaire utilisé, les choix pédagogiques et les modalités d'évaluation.

La mise en œuvre des programmes impose la concertation et le travail commun des enseignants.

Ils ont d'abord à s'informer mutuellement de leurs progressions, des situations mises en place, des méthodes choisies, des obstacles rencontrés et des difficultés repérées. Ils ont surtout à articuler leurs contributions au service des mêmes compétences, à faire converger leurs démarches, à se répartir certains contenus et à s'entendre sur les notions et les mots utilisés. Chaque enseignant doit pouvoir solliciter un collègue d'une autre discipline pour expliciter un concept, proposer un outil, aborder une connaissance, renforcer un savoir-faire.

Ils peuvent aussi construire ensemble certaines séquences et se concerter pour travailler parallèlement autour d'un même thème ou à partir d'une même situation. Par exemple, l'environnement, la culture locale, la communication numérique ou la réaction aux crises sanitaires imposent la collaboration de plusieurs enseignants (voire de toute l'équipe pédagogique).

Enfin, il est prioritaire de coordonner l'évaluation des compétences développées par les élèves en référence au profil de sortie du secondaire. Une réunion est indispensable dès le début de l'année pour organiser et planifier les modalités d'évaluation, puis à chaque fin de période pour évaluer la progression de chaque élève, pour prévoir les apprentissages à consolider et les aides à lui apporter.

Les situations d'apprentissage et l'application des programmes ne sont pas limitées à l'espace et au temps de la classe. Les compétences attendues s'exercent à travers toutes les activités et tous les moments de la vie de l'école. La citoyenneté, la protection de l'environnement, la communication, la prévention des risques ou encore l'éducation physique et la pratique sportive impliquent, au quotidien, toute la communauté scolaire.

Le directeur et tous les enseignants doivent s'impliquer pour faire de l'établissement scolaire un espace éducatif et aider chaque élève à progresser à travers la vie collective. Son comportement et son implication doivent être encouragés et évalués. La plupart des « savoir-être » attendus de l'élève ne peuvent être considérés comme acquis que s'ils sont mis en œuvre dans la cour de récréation et aux portes de l'école.

De même la participation à la vie communautaire ou associative doit être suscitée et valorisée. Les situations qu'elle favorise peuvent être exploitées en classe et asseoir les apprentissages.

Éducation Physique et Sportive

La discipline

L'Éducation Physique et Sportive (EPS) est une discipline à part entière dans le système éducatif haïtien. Conformément au Cadre d'Orientations Curriculaires (COC), elle a pour finalité de former des citoyennes et des physiquement, sanitairement et socialement éduqués, responsables et engagés dans la vie de la société, porteurs des valeurs de leur pays, créatifs et imaginatifs, cultivés, fiers de leur culture, et ouverts sur le monde, capables d'analyse critique et bien dans leur corps.

L'EPS pour l'enseignement secondaire général et technologique, répond à trois exigences :

- ☐ assurer une pratique effective et régulière de cette discipline en s'adaptant aux espaces et équipements disponibles ;
- ☐ contribuer à développer une culture de l'activité physique durable, levier indispensable de l'amélioration de la santé publique et du développement du sport ;
- ☐ concevoir des parcours d'apprentissages de manière autonome permettant à chaque élève de progresser en fonction de ses possibilités et de ses besoins.

Elle s'appuie pour cela sur les compétences développées au cours de l'éducation préscolaire et de l'enseignement fondamental telles que définies par le nouveau programme. Elle permet à l'élève d'acquérir les compétences qui favoriseront sa réussite dans l'enseignement supérieur et dans sa vie future d'adulte, de mieux connaître ses possibilités en lien avec ses aspirations et de se situer dans la diversité des environnements. L'éducation physique et sportive est l'occasion d'une véritable éducation de l'élève à faire des choix éclairés pour construire son parcours d'orientation et rester acteur de son projet personnel.

Dans cette perspective, cette discipline a une place spécifique : par-delà sa mission première de développement des potentialités physiques de la personne ou encore de l'éducation à l'hygiène, à la santé et à la sécurité, elle favorise l'acquisition par les élèves du nouveau secondaire d'une culture scolaire humaniste et scientifique commune, permettant la compréhension du monde contemporain. Elle promeut les valeurs et les principes portés par l'école haïtienne et contribue à la cohésion sociale en posant l'altérité et l'égalité entre les filles et les garçons comme dimensions fondamentales. Elle assure l'inclusion des élèves à besoins éducatifs spéciaux ou en situation de handicap, dans leur ensemble et leur diversité, et contribue à lutter contre les stéréotypes sociaux. Elle participe à l'engagement associatif à travers une pratique sportive extra-scolaire. Elle permet aussi à l'élève d'affirmer

son identité en tant que citoyen libre, moderne, prêt à s'insérer dans la société économique, capable de promouvoir les valeurs de sa culture, et ouvert aux valeurs humaines universelles. Elle contribue à l'amélioration des performances du sport haïtien.

L'éducation physique et sportive vise à permettre à tous les élèves l'accès à un patrimoine culturel contemporain large, historiquement construit et en constant développement. Par la mise en activité des élèves du nouveau secondaire au sein d'activités physiques, sportives et artistiques diversifiées, organisées et adaptées à leurs ressources, l'EPS contribue au développement, à l'épanouissement et à l'émancipation de chacun. Un accès progressif à l'autonomie dans des contextes de pratique différents est recherchée. Ainsi, au plan personnel, l'élève est progressivement en capacité de mieux se connaître, de s'entraîner seul, de choisir son projet individuel en faisant des choix d'activités physiques, sportives et artistiques, à conduire et réguler ses efforts. Il apprend à enrichir sa motricité, à éprouver des sensations, à vivre des émotions, à prendre du plaisir à pratiquer et pour certains à rechercher l'excellence sportive. Il se transforme par sa propre activité et celle des autres, développe des compétences et renforce ainsi son pouvoir d'agir, accroît ses capacités de raisonnement et son esprit critique, élargit son registre de culture, construit les conditions de sa santé et de son bien-être.

L'EPS contribue au sentiment d'appartenance à une communauté scolaire mais aussi culturelle, par le partage de valeurs communes et propres à la société haïtienne, dans laquelle tout le monde a une place et occupe un rôle. Elle participe aussi d'une certaine fierté qu'elle soit à l'échelle de l'individu de par son engagement, sa réussite personnelle et/ou son niveau d'excellence et, par extrapolation, à l'échelle nationale puisque les valeurs promues par la discipline sont aisément transférables aux domaines social, culturel et économique du pays.

L'EPS, en tant que discipline pédagogique, favorise l'acquisition de connaissances scientifiques associées aux activités physiques et sportives, ce qui permet à l'élève de comprendre et expliquer certains phénomènes physiologiques comme l'augmentation du rythme cardiaque et respiratoire, la transpiration ou la fatigue... qui accompagnent l'exercice physique.

L'EPS au secondaire contribue à la poursuite du développement physique et intellectuel, au bien-être (physique et mental), à la perception et à la prise de conscience de son propre corps et de l'espace, à la coordination globale et à la dynamique générale surtout par les jeux et la pratique sportive. Elle permet à l'élève de choisir de bonnes habitudes alimentaires et à pratiquer au moins une activité de loisir pour améliorer et maintenir sa condition physique et sa santé. Elle assure une longévité de vie par la pratique d'exercices ou d'une activité physique et également par la bonne alimentation. Elle permet également d'éviter la consommation d'alcool, de cigarette, de drogues et produits dopants.

L'attention initialement portée au fondamental à l'éducation à la sécurité et à l'initiation aux premiers secours par des attitudes adaptées aux situations liées aux risques inhérents à la discipline mais aussi au quotidien et plus encore aux risques naturels, doit être poursuivie voire renforcée. Cette sensibilisation et cette formation des élèves aux premiers secours et aux gestes qui sauvent contribuent au développement d'une culture commune de la sécurité.

L'apprentissage de la natation, chaque fois que possible, devra être mis en place.

En complément des enseignements d'EPS, une association sportive (AS) scolaire doit être systématiquement créée dans les établissements. Pleinement intégrée au projet d'établissement, l'association sportive participe à l'animation de la vie scolaire et à la réussite des élèves. Elle permet aux élèves volontaires de prolonger leur pratique physique dans un cadre associatif. L'implication des élèves dans la vie de l'association sportive et dans l'organisation et la gestion des rencontres et des compétitions est particulièrement encouragée. Elle vise à les responsabiliser et à favoriser leur autonomie et leur prise d'initiative. Véritable élément de citoyenneté, elle contribue à une approche humaniste du sport et participe via les réussites sportives, à la promotion des établissements scolaires.

Les motivations des jeunes pour s'engager dans une pratique physique évoluent et se diversifient, comme la recherche de compétition, de confrontation à l'autre, de création, de santé, de bien-être individuel... La création d'un nouveau champ d'apprentissage, en complément des quatre champs précédemment présentés dans les programmes d'EPS du fondamental, participe de cette diversité des motifs d'agir des élèves.

Le volume horaire réservé à l'EPS correspond à une heure hebdomadaire par année et par filière.

Contribution au profil de sortie (aux compétences transversales) - sa relation aux autres disciplines : l'interdisciplinarité

L'enseignement de l'EPS doit permettre d'établir des liens de complémentarité ou de coopération, avec d'autres disciplines sous divers aspects (finalités, objets d'études, concepts et notions) en vue de favoriser l'intégration des processus d'apprentissage et des savoirs chez les élèves. Cette interdisciplinarité doit être pensée comme un moyen et non comme une fin. En ce sens, elle ne doit pas se substituer aux apports de la discipline EPS, donc de la pratique physique.

Les activités proposées sont par exemple l'occasion de communiquer de manière efficace à partir des situations proposées en cours par la description des actions motrices en jeu, l'expression des émotions face à la performance d'autrui ou de soi-même, la transmission des consignes ou d'évoquer des actions à posteriori. L'élève doit aussi être en mesure de communiquer avec les outils numériques mis à sa disposition dans le cadre de l'enseignement de l'EPS.

Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à expliquer et convaincre. La maîtrise de champs lexicaux propres aux activités sportives anglo-saxonnes ou aux pratiques de développement personnel est aussi demandé.

L'éducation à la santé et à la sécurité permet d'étendre les connaissances scientifiques au domaine propre à l'éducation physique et de les mettre au service de projets collectifs et/ou personnels. La manipulation d'outils technologiques et numériques et des connaissances mathématiques pour mesurer des temps ou des écarts, calculer des vitesses, appréhender des trajectoires permettant de rendre compte via différentes représentations (chiffres, tableaux, graphiques) de performances établies ou à venir, devra se poursuivre.

L'EPS est aussi une discipline permettant d'exercer activement sa citoyenneté, les activités enseignées créant les conditions de comportements citoyens pour favoriser les valeurs cardinales de la société haïtienne parmi lesquelles la non-violence, ainsi que les principes de l'inclusion. L'élève doit pouvoir s'opposer à toute forme de discrimination, qu'elle soit fondée sur le genre, l'origine, la culture, la religion, la langue ou le handicap. Il coopère et s'insère efficacement dans des projets collectifs.

L'éducation à la sécurité se poursuit en relation avec d'autres domaines comme par exemple celui des langues et communications (s'exprimer clairement pour communiquer avec les victimes et passer l'alerte ; utiliser un vocabulaire spécifique technique,...), celui des sciences sociales (nommer et localiser un lieu dans un espace géographique ; adopter un comportement responsable,...), celui des sciences expérimentales (analyser et comprendre physiologiquement, les détresses des victimes pour effectuer les gestes appropriés ; observer, décrire, établir des relations de cause à effet,...).

L'EPS permet aussi à l'élève d'affirmer toutes les dimensions de sa personnalité par la réflexion menée sur ses prises de décisions et les conséquences de ces dernières, par le respect des idées des autres dans le cadre d'un projet collectif par ses choix en matière de projet individuel. L'EPS a aussi le souci de développer et d'exploiter pleinement toutes les potentialités intellectuelles, physiques, relationnelles, artistiques, sociales de l'élève et de lui permettre de prendre en charge l'équilibre de sa vie physique et psychique quotidienne. Elle vise à ce que l'élève attache de l'importance à sa vie physique et qu'il s'investisse dans les activités sportives.

L'EPS a pour objectif au nouveau secondaire d'amener l'élève à plus d'autonomie, de capacité à planifier ses projets personnels en lien avec les activités physiques, sportives et artistiques proposées. Il doit être en mesure d'être de plus en plus autonome dans son travail personnel par la prise en charge de son échauffement par exemple ou la programmation et la gestion d'activités propres au 5^e champ d'apprentissage. Il peut être ainsi à l'initiative, sous l'égide de l'enseignant, d'un projet individuel ou de projets collectifs en définissant les objectifs, en évaluant la pertinence et la faisabilité, en planifiant les étapes, en assurant la réalisation, en surmontant les obstacles rencontrés et en dressant le bilan de son action.

Quelques principes de la didactique de la discipline au secondaire

L'EPS au nouveau secondaire, comme pour le fondamental, privilégie l'approche par compétences ce qui nécessite un changement de conception des programmes, un changement de posture de l'enseignant ainsi qu'un changement des modalités d'évaluation. Il s'agit d'une rupture avec les anciens programmes conçus « par objectifs ».

L'introduction de champs d'apprentissage et d'une plus grande diversité d'activités physiques, sportives et artistiques (APSA) oblige donc la profession à repenser les approches didactiques et pédagogiques du nouveau secondaire. Les compétences générales visées par la discipline et les compétences propres aux champs d'apprentissage sont désormais les références exclusives pour l'enseignement de l'EPS. L'enseignant peut cependant apporter des ajustements au programme lorsqu'il ne dispose pas des conditions minimales nécessaires (matériels et espaces de travail) pour enseigner certains contenus.

Les compétences et les champs d'apprentissage du programme ont une approche générale, permettant aux enseignants, en correspondance avec les caractéristiques des élèves, de développer leurs propres activités, favorisant également les possibilités de créativité et d'autonomie des élèves. Une attention est particulièrement portée aux différents rôles sociaux que doivent tenir les élèves aux cours des séquences.

Les séquences liées aux APSA ont une durée approximative, attribuée pour chaque période. L'enseignant doit faire les ajustements nécessaires en fonction des problèmes pouvant survenir pendant le cours (vacances, pluies, etc.). Lorsqu'il est nécessaire de renforcer le contenu, la durée des séquences des activités doit être modifiée pour pouvoir faire l'objet d'une évaluation pertinente.

Les cinq champs proposés doivent être programmés sur les quatre années. Certains champs, en fonction des infrastructures, du matériel disponible et de l'environnement géographique peuvent être reconduits plusieurs fois. Le nouveau champ proposé implique une programmation de plusieurs APSA au cours d'une même séance (ex : musculation, yoga et fitness). Cela demande donc une organisation particulière en station, permettant la mise en autonomie des groupes élèves.

L'offre de formation s'établit au regard de la spécificité du public scolaire de l'établissement, des compétences développées par les élèves en amont du secondaire - au cycle du fondamental notamment -, et des axes du projet d'établissement. L'équipe pédagogique a la responsabilité de concevoir, partager et mettre en œuvre le projet pédagogique disciplinaire. Dans la classe, l'enseignant est maître de ses choix didactiques et pédagogiques. Il organise la forme de pratique qui lui paraît la plus pertinente pour créer les conditions d'enseignement optimales, adaptées aux enjeux de formation précisés par les attendus du cadre d'orientation curriculaire (COC) ainsi qu'aux caractéristiques et besoins des élèves de la classe ou du groupe. L'enseignant doit exercer sa pleine responsabilité de concepteur afin de définir les contextes d'apprentissage spécifiques dans lesquelles ses élèves pourront s'engager et, ainsi, s'enrichir, se cultiver, se développer et réussir leur projet personnel de formation.

Les compétences visées

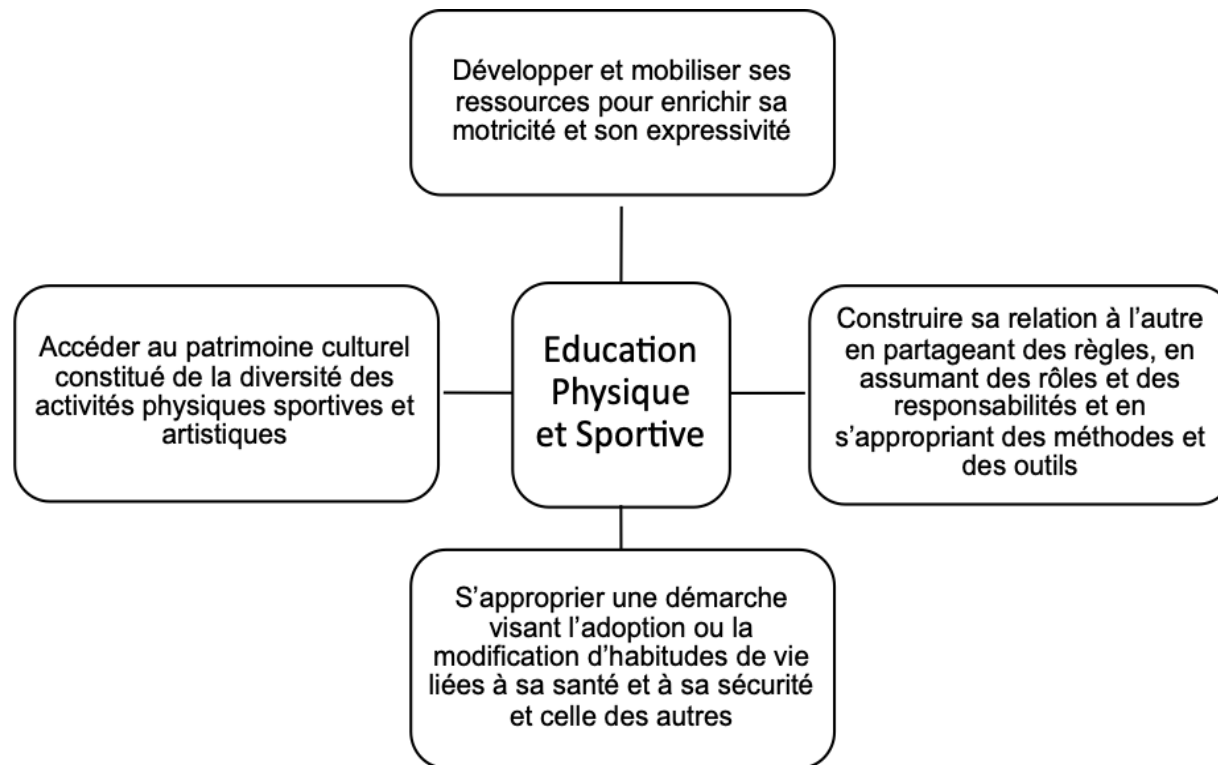
Afin d'atteindre les objectifs du programme du secondaire, l'enseignement de l'EPS poursuit le travail entrepris au fondamental en termes d'acquisition par les élèves de compétences générales. Ces dernières articulent différentes dimensions : motrices, méthodologiques et sociales. Pour développer ces compétences, l'élève s'engage dans des activités physiques sportives, artistiques diversifiées, organisées en cinq champs d'apprentissage complémentaires. Ces cinq champs d'apprentissage constituent le parcours de formation de l'élève du nouveau secondaire.

L'EPS permet à tous les élèves, garçons et filles, de poursuivre la construction engagée au fondamental des quatre compétences générales, portant sur les dimensions motrice, méthodologique et sociale. Ces différentes compétences sont travaillées tout au long des quatre années du secondaire :

- Développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité et son expressivité.

- Construire sa relation à l'autre en partageant des règles, en assumant des rôles et des responsabilités et en s'appropriant des méthodes et des outils.
- S'approprier une démarche visant l'adoption ou la modification d'habitudes de vie liées à sa santé et à sa sécurité et celle des autres.
- Accéder au patrimoine culturel constitué de la diversité des activités physiques sportives et artistiques.

Schéma présentant l'ensemble des compétences



Les compétences

1^{ère} compétence : **Développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité et son expressivité**

✓ *Présentation de la compétence*

Elle vise au développement et à la mobilisation des aptitudes et ressources de chaque élève, quels que soient son niveau de pratique, sa condition physique et son degré d'inaptitude ou de handicap, éléments déterminants de sa réussite, de son aisance, de son équilibre personnel et de l'estime qu'il a de lui-même. Le développement des ressources, l'enrichissement de la motricité, la capacité à en disposer à bon escient dans le cadre d'une pratique raisonnée, constituent des conditions nécessaires pour accroître la réussite de l'élève dans des contextes de pratiques diversifiées. Elle révèle aussi une adaptation motrice efficace de l'élève confronté aux grandes catégories d'expériences les plus représentatives du champ culturel des APSA. Elle constitue le pôle moteur de la pratique.

✓ *Ses composantes*

- ☐ Adapter sa motricité à des situations ou environnements variés en mobilisant différentes ressources (physiologique, biomécanique, psychologique, émotionnelle) pour agir de manière efficiente.
- ☐ Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité.
- ☐ Communiquer des intentions et des émotions avec son corps et accepter de se montrer à autrui.
- ☐ Utiliser un vocabulaire adapté pour décrire sa motricité et celle d'autrui et verbaliser les émotions et sensations ressenties.

✓ *Attentes de fin de cycle*

Au terme des quatre années du nouveau secondaire, l'élève est en mesure d'analyser les contextes d'activités physiques selon leurs contraintes et leurs exigences. À mesure qu'il progresse dans ses apprentissages, il comprend mieux les principes liés à l'exécution d'actions motrices et manifeste un contrôle accru de ses actions dans divers contextes. Il sait mieux sélectionner les informations de diverses natures lorsque vient le moment de faire des choix d'actions pertinents et sécuritaires.

2^e compétence : **Construire sa relation à l'autre en partageant des règles, en assumant des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble et en s'appropriant des méthodes et des outils**

✓ *Présentation de la compétence*

Elle vise l'appropriation d'outils, de méthodes, de savoirs et de savoir être nécessaires aux pratiques et aux apprentissages dans le respect des règles et des rapports humains. Elle se rapporte au pôle cognitif et social de la pratique.

✓ *Ses composantes*

- ☐ Prendre et assumer les responsabilités liées aux rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur...).
- ☐ Construire et mettre en œuvre des projets d'apprentissage individuels ou collectifs.
- ☐ Comprendre, élaborer, respecter et faire respecter règles et règlements.
- ☐ Accepter et prendre en considération toutes les différences interindividuelles au sein d'un groupe.
- ☐ Apprendre par l'action (essai-erreur, répétition,...), l'observation, l'analyse de son activité et de celle des autres.
- ☐ Utiliser divers médias (outils numériques inclus) pour analyser et évaluer ses actions et celles des autres.

✓ *Attentes de fin de cycle*

Au terme des quatre années du nouveau secondaire, l'élève sait préparer des plans d'action seul ou avec ses pairs et développer des stratégies en tenant compte de ses forces et de ses limites, comme de celles du groupe, et les appliquer par la suite en les adaptant à des activités physiques favorisant la coopération, l'opposition ou une combinaison des deux. Il apprend à évaluer, d'une façon de plus en plus structurée, la démarche empruntée et ses résultats via l'utilisation de méthodes et d'outils. En assumant divers rôles sociaux, il est en mesure d'appliquer des règles (de jeu, de sécurité et d'éthique) et il témoigne de son sens de la collaboration et de son souci de faciliter l'interaction avec ses pairs. Ces acquisitions se retrouvent dans la vie de tous les jours, dans d'autres contextes scolaires, familiaux ou communautaires et il importe de bien les exploiter pour aider les élèves à développer leurs habiletés sociales qui répondent de l'harmonie dans les relations humaines.

3^e compétence : **Apprendre à gérer sa santé et assurer sa sécurité et celle des autres**

✓ *Présentation de la compétence*

Elle vise à la recherche du bien-être, de la santé (physique, psychique et sociale) et de la forme physique. Elle doit amener l'élève à bâtir une image positive de son corps. Grâce au plaisir éprouvé, aux efforts consentis, aux progrès réalisés, les élèves comprennent les effets bénéfiques d'une activité physique régulière de plus en plus autonome tout au long de la vie. L'élève doit apprendre à connaître son potentiel, à acquérir le goût de l'effort et des habitudes de vie liées à l'entretien de son corps, à organiser ses pratiques, à prendre en charge sa sécurité et celle des autres. Il doit aussi s'approprier les codes sociaux lui permettant d'établir de bonnes relations aux autres et de respecter l'environnement via la pratique physique mais aussi la tenue des rôles sociaux (arbitre, juge, aide, etc.). Elle s'attache également à faire construire les attitudes et comportements permettant de vivre en société : connaître les règles et en comprendre le sens, les respecter, les construire ensemble, pour agir en responsabilité.

✓ *Ses composantes*

- ☐ Être en mesure d'apprécier la quantité et la qualité de son activité physique quotidienne dans et hors de l'école.
- ☐ Connaître et appliquer les principes d'une bonne hygiène de vie, à des fins de santé et de bien-être.
- ☐ Ne pas se mettre en danger par un engagement physique dont l'intensité excède ses qualités physiques.
- ☐ Être sensibilisé et initié aux gestes de premiers secours.

✓ *Attentes de fin de cycle*

Au terme des quatre années du nouveau secondaire, l'élève est capable d'établir des liens entre ses habitudes de vie et leurs effets sur sa santé, comme la pratique régulière d'activités physiques, l'alimentation, le sommeil, l'hygiène corporelle ou la consommation de substances nocives.

Il est capable d'élaborer un plan visant à améliorer ou modifier certaines de ses habitudes de vie, de l'appliquer et d'évaluer sa démarche ainsi que ses résultats. Il doit aussi se soucier de préserver son intégrité physique en adoptant des comportements sécuritaires lorsqu'il pratique des activités physiques. Soutenu par les différents acteurs du système scolaire, il essaie de réinvestir ses apprentissages dans d'autres contextes, qu'ils soient familiaux ou communautaires.

Il connaît les gestes de premiers secours à pratiquer lors d'accidents de la vie quotidienne ou de situations exceptionnelles.

4^e compétence : **Accéder au patrimoine culturel constitué de la diversité des activités physiques sportives et artistiques**

✓ *Présentation de la compétence*

En vivant des expériences corporelles variées et approfondies, elle permet aux jeunes adultes d'accéder à une culture physique et sportive raisonnée, critique et réfléchie qui lui permet de se situer au sein d'une culture contemporaine. Cet apprentissage se fait au travers de pratiques scolaires issues des pratiques sociales didactisées. Le jeune adulte accède aussi à de nouvelles pratiques qui complètent **l'offre de formation proposée au fondamental**.

✓ *Ses composantes*

- ☐ S'approprier, exploiter et savoir expliquer les principes d'efficacité d'un geste technique.
- ☐ Comprendre et respecter l'environnement des pratiques physique et sportives.
- ☐ Savoir situer des performances à l'échelle de la performance humaine.
- ☐ Découvrir la variété des activités et des spectacles sportifs et acquérir les bases d'une attitude réflexive et critique vis-à-vis de ces derniers.
- ☐ Découvrir l'impact des nouvelles technologies appliquées à la pratique physique et sportive.

✓ *Attentes de fin de cycle*

Au terme des quatre années du nouveau secondaire, l'élève a eu accès à une partie du patrimoine constitué par la diversité des activités physiques, sportives et artistiques, incluant les pratiques traditionnelles. Il s'est approprié les connaissances dont elles sont porteuses, la reconnaissance des valeurs qu'elles véhiculent, la compréhension de l'évolution des techniques humaines ainsi qu'une vision critique de leurs formes sociales.

Il a acquis des connaissances sur l'histoire du sport et de ses représentants en Haïti.

Les programmes « détaillés » par unités d'apprentissage

Les champs d'apprentissage

Les compétences générales sont développées, à des degrés divers, dans les champs d'apprentissage suivants :

- **Réaliser une performance motrice maximale, mesurable à une échéance donnée.**

Dans ce champ d'apprentissage, l'élève s'engage et se dépasse de manière délibérée pour aller plus vite, plus haut, plus loin, de façon unique ou répétée.

- **Se déplacer dans des environnements variés et/ou incertains.**

Dans ce champ d'apprentissage, l'élève s'engage dans un déplacement conçu, prévu, régulé en cours d'itinéraire à partir de l'analyse des éléments de l'environnement, pour partir et revenir, tout en préservant sa sécurité et celle des autres.

- **Réaliser une prestation corporelle à visée artistique et/ou acrobatique.**

Dans ce champ d'apprentissage, l'élève s'exprime corporellement devant un public ou un jury. Deux modes de pratique sont distingués : l'un à partir de réalisations corporelles expressives conduisant à une chorégraphie ; l'autre à partir de formes corporelles codifiées conduisant à un enchaînement ou une composition.

- **Conduire et maîtriser un affrontement interindividuel ou collectif.**

Dans ce champ d'apprentissage, l'élève s'engage avec lucidité dans un affrontement, seul ou en coopération, pour le remporter.

- **Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir.**

Dans ce champ d'apprentissage, l'élève s'engage de façon lucide et autonome, selon un mobile personnel, dans le développement de ressources définies par un thème d'entraînement choisi. Il peut ainsi poursuivre un même thème d'entraînement (développement de la puissance aérobie, de la capacité aérobie, gain de volume musculaire, ...) avec des mobiles personnels différents, d'entretien et de développement de soi.

Ces champs permettent de construire des compétences spécifiques intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale, culturelle), en s'appuyant sur des activités physiques, sportives et artistiques diversifiées. Ils permettent de raisonner non pas en termes de contenus spécifiques de telle ou telle activité physique et sportive particulière mais plutôt d'activité de l'élève engagé dans cette activité. Ils sont complémentaires et permettent un enrichissement particulier de la motricité. Ils contribuent à l'appropriation par l'élève d'expériences corporelles dans deux registres différents et complémentaires :

- cinq expériences corporelles caractéristiques des pratiques physiques, sportives, artistiques contemporaines proposées dans les champs d'apprentissage ;
- une expérience corporelle qui permet à l'élève de savoir se préparer et savoir s'entraîner à pratiquer, individuellement et collectivement.

Plus que de simples productions de gestes, ces expériences engagent le sujet dans sa totalité. Pour agir sur soi, sur autrui, sur l'environnement physique, l'élève investit différentes dimensions : des intentions, des émotions, des significations, des

connaissances, des valeurs, des sensations. Ce caractère vécu et subjectif de l'expérience corporelle lui confère un caractère personnel, propre aux attendus du nouveau secondaire.

Il est souhaitable, dans la mesure des matériels et des équipements disponibles, que les élèves soient confrontés aux cinq champs. Ces derniers permettront aux enseignants de concevoir des parcours d'apprentissages équilibrés et diversifiés permettant à chaque élève de progresser en fonction de ses possibilités et de ses besoins.

Ces cinq champs d'apprentissage constituent un passage obligé, de manière à contribuer à la formation et la culture communes des élèves du nouveau secondaire. Une attention particulière est portée au 5^e champ qui n'étant pas présent aux différents cycles du fondamental nécessite un temps long d'apprentissage pour atteindre les objectifs visés, donc une programmation a minima sur les trois dernières années.

A chaque champ d'apprentissage correspond des APSA spécifiques qui représentent les moyens pour construire les compétences générales (propres à l'EPS) et spécifiques (propres aux champs d'apprentissage). Les APSA, qu'elles soient codifiées ou non, de détente ou de loisir, ont une représentation culturelle dans la mesure où elles ont un lien fort avec les pratiques sociales de référence. Une grande liberté pédagogique est laissée aux enseignants pour choisir les activités supports au regard des conditions scolaires locales. Ils ont toutefois la responsabilité de programmer les enseignements sur les quatre années sans jamais perdre de vue ce que les élèves devront progressivement maîtriser à la fin du nouveau secondaire, avec une variété des activités supports adaptée à cet objectif.

10.5.2 Schéma présentant l'ensemble des acquisitions en EPS

Une finalité

Former un citoyen responsable, physiquement, sanitairement et socialement éduqué, capable de faire des choix éclairés pour s'engager et s'éprouver de façon régulière, autonome et pérenne dans un mode de vie actif et solidaire.



Quatre compétences générales

Développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité et son expressivité	S'approprier une démarche visant l'adoption ou la modification d'habitudes de vie liées à sa santé et à sa sécurité et celle des autres	Construire sa relation à l'autre en partageant des règles, en assumant des rôles et des responsabilités et en s'appropriant des méthodes et des outils	Accéder au patrimoine culturel constitué de la diversité des activités physiques sportives et artistiques
---	---	--	---



Des compétences spécifiques intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale, culturelle) propres aux **cinq champs d'apprentissage**

Réaliser une performance motrice optimale, mesurable à une échéance donnée	Se déplacer dans des environnements variés	Réaliser une prestation corporelle à visée artistique et/ou acrobatique	Conduire et maîtriser un affrontement interindividuel ou collectif	Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir.
--	--	---	--	--



Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA)

Les unités d'apprentissage

Chaque « unité » correspond à un ensemble d'acquis d'apprentissage susceptible d'être évalué. Au regard du volume horaire alloué à la discipline (1h hebdomadaire), une unité correspond à une période du calendrier scolaire (entre 6 et 10 heures environ). Il est donc possible de mettre en place quatre unités d'apprentissage dans l'année, soit seize pour le nouveau secondaire.

Il est souhaitable qu'à chaque unité d'apprentissage corresponde un champ. Dans les tableaux suivants, l'unité d'apprentissage est donc ramenée à un champ particulier. L'ordre de mise en œuvre est laissé à l'appréciation de l'enseignant. Une proposition de répartition annuelle est toutefois faite dans la partie suivante du programme.

Les savoirs, savoir-faire et attitudes sont détaillées par rapport à des activités physiques, sportives et artistiques susceptibles d'être facilement mises en œuvre dans le pays. Ils sont là à titre d'exemple et ne constituent pas un descriptif détaillé de toutes les APSA possibles à enseigner.

<i>Premier champ</i> : Réaliser une performance motrice maximale, mesurable à une échéance donnée				
<i>Propositions d'activités d'apprentissage</i> : Activités athlétiques (courses, sauts, lancers) ; Natation sportive				
<i>Compétences ciblées</i> :				
Produire et répartir lucidement ses efforts en mobilisant de façon	Assurer la prise en charge d'une préparation autonome et collective à	Assumer des rôles sociaux pour organiser une épreuve de production de	Connaître son niveau pour établir un projet de performance	Utiliser des outils numériques pour évaluer et analyser

optimale ses ressources pour gagner ou battre un record dans des activités athlétiques (courses, sauts, lancers) et/ou nautique variées, à une échéance donnée. Connaître, perfectionner et mobiliser les techniques sportives efficaces, adaptées aux activités, pour produire la meilleure performance possible.	une pratique sportive intense sécurisée (échauffement, gestion de l'effort...) ainsi que la mise en œuvre d'une récupération adéquate à l'effort, pour produire la meilleure performance possible.	performance, un concours et pour conseiller ses camarades.	situéeculturellement.	sa performance(et celle de ses camarades) pour adapter son (ou leur) projet et progresser. Prendre en compte des mesures et observations relatives à ses performances ou à celles des autres pour les comparer, les améliorer en fonction de son projet et conseiller ses camarades.
<i>Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser :</i>				
Courses longues - Estimer et expérimenter la vitesse maximale aérobie (VMA) à partir des tests de terrain. - Gérer avec efficacité ses ressources pour établir la meilleure performance en fonction d'un projet de course. - Construire une attitude de course équilibrée et efficiente (épaules basses, bras relâchés...). - Adapter les foulées aux allures visées. - Maîtriser des allures à différents pourcentages de sa VMA et les maintenir sur des durées précises. - Bien expirer pour garantir l'efficacité des échanges respiratoires. - Adapter le mode de récupération (passive, active) aux efforts effectués, aux effets recherchés. Courses de vitesse - Fournir un effort de course à intensité maximale, à vitesse maximale.				

- Maîtriser les apprentissages techniques de course (starting block, foulée de sprinter...)
- Utilisation de logiciels (ex : Hudl Technique) pour observer et progresser.

Courses de relais

Assurer la meilleure coordination des vitesses au service d'une transmission efficace pour réaliser la meilleure performance.

Le relayé :

- Conserver sa vitesse de course jusqu'à la transmission du témoin.
- Garder son équilibre en présentant le témoin.
- Construire et affiner le moment de la transmission :
 - préciser les marques pour la mise en action du relayeur,
 - communiquer efficacement (« hop ») pour le placement de la main du relayeur,
 - transmettre correctement le témoin sur main ouverte du relayeur en maintenant la vitesse du témoin la plus élevée possible.

Le relayeur :

- Automatiser une attitude d'attente « dynamique » pour réagir efficacement dès l'arrivée du partenaire au repère bien identifié.
- Orienter ses appuis puis son regard dans l'axe de la course.
- Acquérir rapidement sa vitesse maximale sans regarder derrière soi.
- Placer et fixer sa main au signal du relayé pour prendre le témoin rapidement en ayant atteint une vitesse optimale.

Courses d'obstacles

- Assurer la continuité des actions et franchir les obstacles avec efficacité pour réaliser la meilleure performance.
- Maintenir sa vitesse de course du début à la fin de la course.
- Développer et gérer son potentiel physique.
- Ne pas piétiner ni ralentir pour franchir l'obstacle.
- Préciser sa distance d'impulsion.

- Identifier et reproduire un nombre de foulées inter-obstacles optimal.
- Attaquer la haie avec l'une ou l'autre jambe.
- Garder le plus possible son centre de gravité à hauteur constante.
- Attaquer la haie dans l'axe. Rechercher une reprise d'appuis rapide derrière la haie. Stabiliser une attitude de course équilibrée sur et entre les haies (placement, relâchement...).

Pentabond

- Sauter le plus loin possible en assurant la continuité des actions et en maintenant un placement optimal à chaque impulsion.
- Construire un élan progressivement accéléré pour atteindre une vitesse optimale.
- Choisir une distance d'élan en rapport avec ses qualités motrices.
- Savoir prendre ses marques.
- Adopter une attitude de course qui permette un appel efficace.
- Produire des trajectoires adaptées à la continuité des bonds recherchée (équilibre, pas « d'écrasement »...).
- Mobiliser la jambe libre (genou haut vers l'avant) et les bras lors de l'équilibration du saut lors des foulées bondissantes.
- Mobiliser ses segments en vue de préserver l'intégrité physique, spécifiquement lors des réceptions.
- Gérer ses ressources pour optimiser l'ensemble de ses performances lors d'un concours.

Natation sportive

- Nager vite en recherchant la continuité des actions propulsives.
- S'inscrire sur un équilibre horizontal pour réduire les résistances frontales à l'avancement (fixer la position de la tête dans le prolongement du corps).
- Construire une expiration aquatique spécifique à la vitesse.
- Accentuer l'efficacité des battements en diminuant leurs possibles actions frénatrices (battements désaxés, désordonnés).
- Adopter une fréquence de nage en cohérence avec une épreuve de vitesse (par ex : entre 27 et 30 cycles de bras / mn).
- Construire des techniques de virage permettant un gain de distance, en s'intéressant essentiellement aux phases de poussée-coulée.

- Ajuster la phase de reprise de nage en identifiant le moment le plus opportun.
- Réaliser une reprise de nage : coulée, battements, bras, puis respiration.
- Rechercher des trajets propulsifs offrant des appuis larges, perpendiculaires à l'axe de déplacement.
- Construire la position hydrodynamique à l'aide de différents départs et poussées contre le mur pour gagner du temps.

Pour produire la meilleure performance, se préparer et nager vite en enchaînant judicieusement plusieurs modes de nage, dorsal (dos), ventral alterné (crawl) et simultané (brasse, papillon), puis récupérer dans l'eau.

Lancer de javelot

- Enchaîner de manière continue et accélérée : placement, course d'élan, phase de double appui et lancer.
- Maintenir le javelot dans l'axe du lancer.
- Construire le double appui avec l'intention de laisser le javelot loin derrière (épaule et bras libre pivotant vers l'avant, bras lanceur relâché en arrière) tout en allant chercher le sol loin devant.
- Déclencher le lancer à partir d'appuis ancrés au sol.
- Prendre conscience d'un appui gauche solide.
- Prolonger l'alignement « jambe d'appui-tronc ».
- Prolonger l'action du lancer jusqu'au niveau du poignet.
- Régulariser le rythme de sa course d'élan.

Connaître et appliquer les principes d'un échauffement général (activation du système cardio-pulmonaire, mobilisation articulaire, étirements, renforcement musculaire) et spécifique (mobilisation articulaire spécifique à l'activité et répétition de gestes propres à la discipline sportive pratiquée, avec ou sans matériel).

Modalités et critères d'évaluation :

L'évaluation des élèves porte sur une épreuve mesurée en relation avec un temps et/ou une distance et sur les rôles associés (observateur, juge, chronomètre, starter,...). Elle exige des élèves la formulation initiale d'un projet (individuellement ou collectivement).

2 ^e champ d'apprentissage : Se déplacer dans des environnements variés et/ou incertains.				
Propositions d'activités d'apprentissage : escalade, course d'orientation, sauvetage aquatique, VTT, premiers secours...				
Compétences ciblées :				
Lire et analyser les caractéristiques des éléments du milieu pour choisir et conduire son itinéraire Adapter son déplacement en fonction des caractéristiques du milieu et de son projet d'itinéraire.	Prévoir et gérer son déplacement et le retour au point de départ. Lire le milieu et/ou ses représentations cartographiques pour y prélever des indices essentiels. Gérer de façon appropriée et réguler en permanence ses efforts par rapport aux caractéristiques du milieu et du projet de déplacement.	Connaître, respecter et faire respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement afin d'être acteur de sa propre sécurité et de celle des autres. Passer de la méconnaissance de l'environnement naturel à la prise de conscience de la nécessité de le préserver.	Évaluer les risques et apprendre à renoncer. Collaborer entre pairs autour des notions de sécurité et d'entraide. Maîtriser les éléments, les rôles et les conditions nécessaires à la sécurité individuelle et collective. Maîtriser les différentes étapes pour porter secours et les gestes de base pour empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.	Analyser régulièrement ses prestations et ses choix, individuels ou collectifs, et se fixer des objectifs concrets pour progresser à court et moyen terme en fonction d'un projet. Apprécier et s'adapter aux ressources des partenaires dans les analyses et prises de décision collectives.
Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser :				
Escalade Avant le déplacement : prévoir, anticiper son itinéraire.				

- Identifier le niveau de voie accessible en fonction de ses ressources et repérer les passages difficiles.

Pendant l'action : conduire, réguler, adapter son déplacement.

- S'engager et soutenir l'effort sur l'ensemble de la séance.
- Répartir son effort et la vitesse de sa progression en fonction des caractéristiques de la voie pour la réussir.
- Orienter son regard vers l'anticipation de la progression.

Affiner sa motricité spécifique :

- Acquérir une routine d'échauffement global et spécifique.
- S'équiper, s'encorder sans hésitations.
- Se confronter à l'utilisation d'une variété de prises (verticales, réglettes, crochetantes, inversées...) et se placer à bon escient.
- Privilégier l'action des jambes, un placement différencié et contrôlé, prendre appui au niveau de la pose de pieds principalement sur l'avant.
- Placer le bassin au-dessus de l'appui pour le charger.

Agir en sécurité :

- Se rééquilibrer et se protéger par les pieds et les mains lors d'une chute.
- Adopter une posture efficace et relâchée lors de la descente et faire descendre le grimpeur à vitesse régulière et contrôlée.
- Assurer en moulinette (A, B, C, D : Avaler, Bloquer, Croiser, Décroiser), se placer à distance optimale de la voie.
- Pour l'assureur, anticiper et éprouver la chute du grimpeur.
- Pour le pareur en bloc, se placer à bonne distance d'intervention dans une attitude pré-active mains décalées (hanche, épaule).
- Se placer en contre-assureur si nécessaire.

Course d'orientation

Avant le déplacement : concevoir, prévoir, anticiper son itinéraire.

- Prévoir les lignes d'arrêt et point d'attaque de poste.
- Construire son itinéraire en suivant des lignes directrices de différents niveaux.
- Utiliser une boussole : pour orienter sa carte en l'absence d'éléments remarquables, ou pour « attaquer » un poste.

Pendant l'action : conduire, réguler, adapter son déplacement.

- S'engager et gérer son effort pour mener à terme son projet d'itinéraire.

- Réguler sa course en fonction de sensations ressenties et des observations éventuelles des équipiers.
- Adopter une allure de course permettant de garder une vigilance et une lucidité suffisante pour se repérer.
- Évaluer approximativement une distance sur le terrain.

Affiner sa motricité spécifique :

- Adapter sa foulée, son allure et son attitude de course aux caractéristiques du terrain.

Agir en sécurité :

- Organiser son retour dans le temps imparti.
- Remplir convenablement un carton de contrôle (définir un poste, poinçonner).

Natation sauvetage

Avant le déplacement : concevoir, prévoir, anticiper son déplacement sur une distance longue en choisissant son mode de nage.

- Prévoir le nombre d'obstacles et la distance à parcourir.

Pendant l'action : conduire, réguler, adapter son déplacement.

- Se déplacer de façon variée (déplacement de surface, surplace, en immersion avec ou sans franchissements d'obstacles) et réguler sa vitesse à l'approche de l'obstacle.
- Gérer son allure en fonction de la distance totale restant à parcourir, les obstacles à franchir et du temps disponible.

Affiner sa motricité spécifique :

- Réaliser un plongeon canard : passer d'un déplacement horizontal à un déplacement vertical en mobilisant les bras et la tête.
- Réaliser des remontées d'objets.
- Réaliser un surplace avec l'objet.
- Remorquer en surface un objet préalablement immergé.
- Utiliser une nage hybride.
- Moduler la longueur du trajet des appuis, et ajuster la quantité et l'orientation des surfaces propulsives (mouvements courts en situation de sauvetage) en fonction de l'usage de la nage.
- Adopter et adapter une technique de nage permettant :
 - o D'anticiper la distance nécessaire pour franchir l'obstacle.
 - o Repérer l'obstacle avec ou sans rupture de nage en fonction de l'état de fatigue avant le plongeon canard,

- Franchir les obstacles à moindre coût énergétique et sans le toucher (bras simultanés puis jambes simultanées).
- Dans les zones inter-obstacles :
 - Diminuer la fréquence des mouvements au profit de l'amplitude dans le souci de « durer ».
 - Optimiser les parties non nagées (franchissement & virage) notamment en construisant le placement de la tête. (alignement tête tronc).

Initiation aux gestes de premiers secours

- Maîtriser les quatre étapes pour porter secours :
- Sécuriser le lieu de l'accident et les personnes impliquées
- Apprécier l'état de la victime
- Demander de l'aide : Alerter les services d'urgence (connaître les numéros d'urgence) et fournir les informations nécessaires (nature du problème (maladie ou accident), risques éventuels (incendie, explosion, effondrement...), localisation précise de l'événement, nombre de personnes concernées, état de chaque victime, premières mesures prises).
- Dispenser les gestes de premiers secours de façon calme et non précipitée.
- Maîtriser les procédures de base propres à certaines situations :
 - L'étouffement
 - Le saignement
 - La brûlure
 - L'inconscience
 - L'arrêt cardiaque - les gestes de secours et la défibrillation
 - Le malaise cardiaque

Modalités et critères d'évaluation :

L'évaluation des élèves porte sur la réalisation d'un ou plusieurs parcours de niveau choisi et en sécurité. Elle exige des élèves la formulation d'un projet initial d'actions de déplacement tenant compte de la faisabilité du projet (adapté à ses ressources) et de la qualité de la réalisation (niveau d'engagement, qualité des actions motrices réalisées, fluidité dans la conduite et l'optimisation du trajet pour réussir le parcours dans sa totalité et en sécurité).

Le Cadre d'Orientation Curriculaire fait mention que l'Éducation Physique et Sportive doit prendre en charge l'éducation à la sécurité (assurer sa sécurité et celle de l'autre) et une initiation aux premiers secours en contribuant efficacement à promouvoir des attitudes adaptées aux situations provoquées par les risques naturels. Cet apprentissage trouve une place toute particulière dans ce champ. Il sera aussi pris en compte dans les autres champs d'apprentissage et fera l'objet d'un travail transdisciplinaire.

Le COC mentionne aussi que, chaque fois que possible, un apprentissage de la natation doit être mis en place. Au regard des infrastructures aquatiques nationales et du volume horaire de la discipline, cet apprentissage est difficile. Il doit donc à l'avenir, faire l'objet d'une réflexion sur son importance et la nécessité d'aménager des milieux naturels pour promouvoir et faciliter cet enseignement. Dans le cas où les conditions matérielles et humaines sont réunies, l'enseignement du savoir nager doit s'inscrire dans un projet scolaire pluridisciplinaire portant sur plusieurs unités d'apprentissage.

L'acquisition du savoir-nager ne se confond pas avec l'apprentissage des nages. Il s'agit d'un préalable permettant à l'élève d'adapter ses déplacements à ce nouvel environnement aquatique. Il doit répondre aux enjeux fondamentaux de l'éducation à la sécurité et à la santé mais aussi favoriser l'accès aux diverses pratiques sociales, sportives et de loisirs.

Savoir nager ne se limite pas à un savoir-surnager. L'élève doit être en mesure de se déplacer en toute sécurité (avec une nage codifiée si possible) et de pouvoir éventuellement porter secours à quelqu'un. La recherche d'efficacité dans le déplacement en nage ventrale et dorsale via l'apprentissage de nages comme le crawl, le dos et autres déplacements sera envisagé dans l'enseignement secondaire.

Cet apprentissage fera l'objet d'une évaluation portant sur un parcours d'enchaînement de tâches d'entrée dans l'eau, d'immersion, de maintien à la surface et de déplacement. Cette évaluation permettra l'obtention d'une attestation de savoir nager si cette dernière n'a pas été possible au fondamental.

<i>Troisième champ : Réaliser une prestation corporelle à visée artistique et/ou acrobatique</i>				
Propositions d'activités d'apprentissage : Danse(s), arts du cirque, acrosport, gymnastique.				
<i>Compétences ciblées :</i>				
S'engager pour imaginer, composer et interpréter une séquence artistique ou acrobatique, collective ou individuelle, selon un projet artistique en mobilisant une	Se préparer et s'engager, individuellement et/ou collectivement, pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions.	S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être vu et jugé, en combinant des formes corporelles codifiées.	Choisir et assumer des rôles au service de la prestation collective.	Construire un regard critique sur ses prestations et celles des autres, en utilisant des outils comme le numérique. Apprécier des

motricité expressive et des procédés de composition.		Participer activement au sein d'un groupe, à l'élaboration et à la formation d'un projet artistique.		prestations en utilisant différents supports d'observation et d'analyse.
<i>Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser :</i>				
Acrosport - Créer et réaliser des duos, trios, quatuors en tant que porteur et voltigeur. - Construire l'équilibre et le maintien d'une posture solide et tonique : gainage, bras et jambes tendus, alignement segmentaire, appuis sur épaules, bassin..., augmenter les surfaces d'appui, efficacité des prises, charges soulevées avec les cuisses, dos plat, compensation des masses... - Coordonner les actions motrices (porteur/voltigeur, déplacements, liaisons) pour assurer la dynamique de l'enchaînement. - Planifier et assurer des montages et démontages sécurisés et contrôlés (monter et démonter dans l'axe, sans précipitation et sans multiplication des appuis). - Anticiper la répartition des différents rôles (placement du porteur, appuis du voltigeur, saisie de l'aide). - Se repérer par rapport à l'espace d'évolution et ses partenaires. - Soutenir son effort dans les répétitions (figures, liaisons, enchaînement). - Faire des choix en fonction des exigences de la composition pour permettre une réalisation sans rupture. - Créer, varier, diversifier et maîtriser des modes de liaison différents entre les figures (statiques et dynamiques) et les éléments (gymniques ou chorégraphiques). Danse comme création de formes et/ou de reproduction de formes <u>Le danseur</u> : créer et transformer le mouvement en jouant sur les différents paramètres : Du point de vue de l'espace : - Réaliser des mouvements dont l'origine, le trajet et la fin sont précis. - Exploiter l'espace de façon variée : directions, niveaux, plans, formes, volumes.				

- S'orienter dans l'espace par rapport à ses partenaires et aux spectateurs en lien avec ce que l'on veut donner à voir.

Du point de vue du temps :

- Varier les durées d'un mouvement : lent/vite, accéléré/décéléré..., réaliser un arrêt sur image, tenir l'immobilité.
- Repérer le tempo d'une musique rythmique et le traduire par le mouvement pour se placer en accord ou en rupture.

Du point de vue de l'énergie :

- Jouer sur les contrastes : saccadé/fluide, fort/faible, contenu/explosif, dur/mou, lourd/léger, rigide/élastique...
- Soutenir son effort lors des répétitions (geste, séquence, chorégraphie).

L'interprète:

- Placer son regard de manière intentionnelle.
- Construire son mouvement avec un ancrage dans le sol contrôlé par des appuis corporels et une respiration en relation avec le mouvement.

Le chorégraphe :

- Exploiter, lier les transformations de mouvements dans l'espace, le temps et l'énergie au service du projet chorégraphique.

Le spectateur :

- Observer seul ou à plusieurs selon des critères simples et objectifs.
- Identifier le type d'impact sur le spectateur.

Aérobic

- Réaliser à droite et à gauche une dizaine de pas de base et des difficultés de niveau A : mémoriser (anticipation),

exécuter (postures, énergie, amplitude).

- Coordonner/dissocier les mouvements de bras et de jambes de manière simple (simultanés ou alternatifs).
- Repérer et compter individuellement les temps en suivant le tempo de la musique.
- Réaliser les pas en synchronisation : avec la musique (repères découpage musicaux, tempo), et avec les membres du groupe.
- Se repérer dans l'espace lors des changements de blocs ou de formations.
- Soutenir son effort dans les répétitions (pas, figure, enchaînement).
- Présenter son enchaînement à un public : concentration, « show », présence, orientation de l'enchaînement et exploitation de l'espace scénique.

Gymnastique rythmique

- Coordonner, réaliser, maîtriser les éléments corporels et à l'engin pour les enchaîner sans rupture, avec ses partenaires, dans des déplacements diversifiés (forme et/ ou espace).
- Choisir et réaliser des relations simples qui s'intègrent dans les formations sans les perturber (respect des alignements et intervalles) (avec ou sans échange, avec ou sans difficulté corporelle, avec ou sans contact tout en faisant varier le nombre de gymnastes).
- Soutenir son effort dans les répétitions (manipulations, figures, enchaînement).
- Préciser un début et une fin en relation avec l'organisation des formations, des évolutions pour optimiser les conditions de leur enchaînement et l'effet sur le public.

Modalités et critères d'évaluation :

L'évaluation des élèves dans les activités porte sur une prestation artistique et/ou acrobatique individuelle ou collective présentée devant autrui. La prestation devra être structurée dans l'espace et le temps en référence à des critères donnés ou coconstruits. Elle exige des élèves la formulation d'un projet, individuel ou collectif, faisant apparaître les étapes qui ont permis l'élaboration définitive, notamment par la prise en compte des observations des prestations à partir d'outils (numériques ou référentiels). La qualité des analyses sur les prestations des autres est aussi prise en compte.

<i>Quatrième champ : Conduire et maîtriser un affrontement interindividuel ou collectif</i>				
<i>Propositions d'activités d'apprentissage : Jeux et sports collectifs ; Activités de combats ; Jeux de raquettes</i>				
<i>Compétences ciblées :</i>				
S'engager et réaliser des actions techniques d'attaque et de défense en relation avec son projet de jeu. Utilisation efficace d'une variété de techniques d'attaque et/ou de défense. Créer et exploiter des occasions de marque nombreuses et diversifiées. S'opposer systématiquement et neutraliser l'attaque adverse/renversements réguliers du rapport de force.	Élaborer un projet pertinent prenant en compte les forces et les faiblesses en présence (alterner plusieurs choix stratégiques). S'adapter en permanence en cours de jeu.	Assurer un engagement global, intense et continu tout le temps de l'activité. Accepter et respecter les règles, les erreurs et les résultats en gérant ses émotions et en contrôlant son engagement physique dans l'activité par rapport à son ou ses adversaires.	Assumer avec efficacité plus de deux rôles. Identifier plusieurs axes de progrès pour lui-même ou son équipe, et choisir et ordonner des exercices adaptés pour les travailler.	Reconnaître certains repères pertinents qui facilitent la prise de décision pour agir. Anticiper la prise et le traitement d'information pour enchaîner des actions. Se mettre au service de l'autre pour lui permettre de progresser.
<i>Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser :</i>				
Foot-ball Réaliser une préparation à l'effort collectif générale et spécifique. <i>Au plan collectif :</i> - Progresser collectivement vers la cible adverse dès la récupération du ballon en un minimum de temps et/ou de passes.				

- Progresser par du jeu direct ou l'utilisation d'un relais.
- Rechercher et exploiter la profondeur.
- Utiliser les couloirs latéraux.
- Récupérer la balle ou gêner sa progression en différenciant les rôles défensifs (sur porteur de balle (PB), non porteur de balle (NPB) ou trajectoires).

Au plan individuel :

- Tenir et soutenir un effort optimal sur une période de jeu.

Porteur de balle :

- Prélever les indices pertinents pour gérer l'alternative passe/conduite de balle.
- Rechercher prioritairement la passe dans la course d'un partenaire démarqué dans l'espace avant.
- Conduire sa balle sur différents rythmes.
- Tirer en situation de frappe favorable.

Aide au porteur de balle :

- Se rendre disponible dans l'espace avant proche, dans un espace libre à distance de passe.
- Se déplacer de manière à voir simultanément le trajet du ballon et la cible adverse (orientation partagée PB/cible).
- Se placer en rupture d'alignement ballon / adversaire proche : créer des lignes de passe.

Défenseur :

- Se responsabiliser par rapport à un adversaire dans sa zone (différencier PB et NPB).
- Se placer entre l'adversaire et la cible à défendre.
- Stopper, ralentir ou gêner la progression du PB.
- Intercepter les passes.

Volley-ball

Au plan collectif :

- S'organiser pour rompre l'échange de façon majoritairement décisive par une attaque placée ou accélérée.

- S'organiser avec une défense haute sur balles accélérées et une défense basse sur les balles placées.

Au plan individuel :

- Tenir et soutenir un effort optimal sur une succession de périodes de jeu.

Porteur de balle :

- Prendre les informations le plus tôt possible sur les trajectoires afférentes et adapter sa posture en conséquence.
- En zone avant, choisir l'alternance continuité (relayeur) ou rupture (attaque du terrain adverse).
- Construire le temps d'engagement pour l'attaque (je démarre quand le ballon est au sommet de sa trajectoire).
- Produire des mises en jeu variées en direction et en force.

Aide au porteur de balle :

- Proposer un soutien actif au porteur par sa disponibilité (appuis dynamiques, orientation, communication).

Défenseur :

- Produire des trajectoires régulièrement hautes et précises vers le relayeur (par des frappes maîtrisées en force et en direction).
- Différencier ses postures suivant le type d'attaque produite et son poste sur le terrain (jambes fléchies ou en suspension : contre).
- Compenser dans la zone laissée vacante par un partenaire.

Handball

Au plan collectif :

- Progresser collectivement vers la cible adverse selon une organisation anticipée dès la récupération du ballon en un minimum de temps et/ou de passes.
- Progresser par du jeu direct ou l'utilisation d'un relais.
- Rechercher et exploiter la profondeur.
- Utiliser les couloirs latéraux.
- Récupérer la balle ou gêner sa progression en différenciant les rôles défensifs (défenseur sur PB et NPB ou trajectoires).

Au plan individuel :

- Tenir et soutenir un effort optimal sur une période de jeu.

Porteur de balle :

- Prélever les indices pertinents pour gérer l'alternative passe/progression en dribbles.
- Rechercher prioritairement une passe longue dans la course d'un partenaire démarqué dans l'espace avant.
- Effectuer une passe courte à un partenaire démarqué qui se tient prêt à réceptionner la balle.
- Enchaîner une course avant avec la balle et un tir en suspension.
- Tirer avec l'intention de viser les espaces inoccupés par le gardien ou les zones favorables (tirs vers le bas).

Aide au porteur de balle :

- Se rendre disponible (espace avant, couloirs latéraux) dans un espace libre à distance de passe (notamment pour la passe venant du gardien).
- Se démarquer en investissant l'espace libre proche du porteur de balle, avec une attitude préparatoire à la réception du ballon (dissociation train supérieur et inférieur).
- Rompre l'alignement ballon / adversaire proche: créer des lignes de passes.

Défenseur :

- Se déplacer en course arrière pour défendre l'espace proche de sa cible.
- Toucher le porteur de balle, en contrôlant son déplacement, afin de le gêner dans la transmission du ballon (différencier la faute défensive admise d'un acte d'anti-jeu interdit).

Basket-ball

Au plan collectif :

- Progresser collectivement vers la cible adverse dès la récupération du ballon en un minimum de temps et/ou de passes.
- Progresser par du jeu direct ou l'utilisation d'un relais.
- Rechercher et exploiter la profondeur.
- Utiliser les couloirs latéraux.

- Récupérer la balle ou gêner sa progression en différenciant les rôles défensifs (défenseur sur PB et NPB ou trajectoires).

Au plan individuel :

- Tenir et soutenir un effort optimal sur une période de jeu.

Porteur de balle :

- Prélever les indices pertinents pour gérer l'alternative passe/progression en dribbles
- Rechercher prioritairement la passe dans la course d'un partenaire démarqué dans l'espace avant.
- Maîtriser le dribble de progression pour exploiter un espace libre vers l'avant.
- Enchaîner, réception/tir en course et dribble/tir en course pour finir la contre-attaque.

Aide au porteur de balle :

- Se rendre disponible dans l'espace avant et dans les couloirs latéraux dans un espace libre à distance de passe.
- Se déplacer de manière à voir simultanément le trajet du ballon et la cible adverse (orientation partagée PB/cible).
- Rompre l'alignement ballon /adversaire proche: créer des lignes de passe.
- Aller au rebond offensif.

Défenseur :

- Se responsabiliser par rapport à un adversaire (différencier son intervention sur PB et sur NPB).
- Courir pour se placer dès la perte de balle entre l'adversaire et la cible à défendre.
- Stopper, ralentir ou gêner la progression du PB.
- Intercepter les passes.

Badminton

Réaliser une préparation à l'effort général et spécifique.

Tenir et soutenir un effort sur la durée d'une période de jeu.

En attaque :

- Utiliser le service cuillère de façon réglementaire sans s'exposer à un retour décisif de l'adversaire.
- Stabiliser deux alternatives au service : service long et profond ou court et tendu.
- Varier les trajectoires : longueur, direction, forme, et vitesse...
- Varier intentionnellement le placement du volant en situation de confort pour élargir la cible, sortir l'adversaire du centre.
- Trouver des solutions pour créer des espaces libres dans le terrain adverse (exploiter le revers de fond de court adverse, allonger les trajectoires, varier les frappes).
- Identifier les espaces libres et produire une attaque ciblée avec une trajectoire adaptée.
- Identifier et saisir une situation de marque (rapport de force favorable) et produire une attaque décisive.
- Adapter sa frappe à l'état du rapport de force (situation d'attaque ou de défense en fonction du point de frappe).
- Tenir physiquement l'échange.

En défense :

- Dans l'échange, se replacer systématiquement au centre du jeu.
- Effectuer des déplacements spécifiques (fentes et pas chassés) efficaces.

Activités de combat (ex. du judo)

Réaliser une préparation à l'effort générale et spécifique.

Préalable indispensable avant le combat debout :

- Construire des repères kinesthésiques pour maîtriser le rapport risque-sécurité lors des projections et/ou des chutes (ex : chuter en rentrant la tête et taper avec la main libre au moment où le dos arrive au sol, contrôler la chute d'Uke par la manche avec sa main...).

Combat debout :

- Saisir l'adversaire pour prendre des informations sur ce qu'il fait, pour l'attaquer ou pour se défendre.
- Se déplacer en créant le déséquilibre de l'adversaire, le faire réagir en poussant, tirant, tournant...
- Se placer en lançant une attaque directe, en assurant un contact du haut du corps, des appuis stables et un centre de gravité sous celui de l'adversaire.
- Projeter en recherchant la rotation du partenaire autour de l'axe des hanches ou des pieds et jambes.
- Défendre en favorisant l'esquive bras souples.

Combat au sol :

- Saisir et contrôler pour empêcher l'adversaire de se relever ou de sortir du tapis.
- Maintenir une immobilisation 25'' en contrôlant le haut du corps et en adaptant ses déplacements à ceux d'Uke.
- Adopter des positions de « fermeture » (coudes collés au corps) pour ne pas se faire retourner.
- Neutraliser un contrôle en saisissant la jambe de Tori.
- Sortir d'immobilisation en faisant réagir Tori pour créer un intervalle et tourner à plat ventre.

Modalités et critères d'évaluation :

L'évaluation des élèves porte sur une situation d'opposition équilibrée, pouvant se dérouler dans une situation de match adaptée (temps, espace, nombre de joueurs, formes de comptage). Elle prend en compte l'efficacité collective et l'efficacité individuelle (en sports collectifs) ou la pertinence du projet tactique et l'efficacité des actions motrices (en sports de raquette et de combat). Elle doit permettre à l'élève de tenir tous les rôles associés au champ (juge, arbitre, observateur,...).

Il est possible d'objectiver la performance grâce à l'utilisation d'indicateurs chiffrés fiables, lisibles et peu nombreux et/ou d'un référentiel de compétence.

<i>Cinquième champ : Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir.</i>				
<i>Propositions d'activités d'apprentissage : Course en durée, musculation, natation en durée, step, yoga, fitness, relaxation</i>				
<i>Compétences ciblées :</i>				
Choisir un objectif adapté à son mobile personnel, qui donne du sens à sa pratique : - Accompagner un objectif sportif en rapport avec des échéances. - Développer un état de santé continue par la recherche d'une forme optimale. - Rechercher les moyens d'une tonification musculaire ou d'une aide à l'affinement de la silhouette. S'engager pour obtenir les effets recherchés selon son projet personnel, en faisant des choix de paramètres d'entraînement cohérents avec le thème retenu. Développer une motricité spécifique pour réaliser une séquence de	Choisir quelques paramètres et utiliser ses ressentis (musculaires, respiratoires, émotionnels, psychologiques...) pour personnaliser et réguler une séquence de travail.	Se mettre en condition pour s'engager dans l'effort choisi et récupérer de celui-ci. Choisir, réaliser et réguler un projet d'entraînement définissant les ressources à Mobiliser, en lien avec les effets recherchés. Répéter et persévérer pour améliorer l'efficacité de ses actions.	Assumer différents rôles sociaux (aide, coach, observateur) liés à la pratique. Coopérer pour faire progresser. Partager ses expériences et ressentis. S'entraîner, individuellement ou collectivement, pour développer ses ressources et s'entretenir en fonction des effets recherchés.	S'appuyer sur des connaissances relatives au corps humain et à l'effort physique pour définir un projet d'entraînement (muscles à solliciter, pourcentage de la vitesse maximale aérobie (VMA) ou nombre de battements par minute (BPM)). Connaitre et moduler différents paramètres d'entraînement (intensité, durée, répétition, complexité, charges, tempo musical, récupération...), sur la base de connaissances simples de physiologie et de diététique, pour produire et identifier

travail dans le respect de son intégrité physique.				des effets immédiats en lien avec un projet personnel et un thème d'entraînement retenu. Utiliser un carnet d'entraînement afin de suivre et réguler son plan de travail.
<i>Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser :</i>				
Course en durée - Définir sa Vitesse Maximale Aérobie (VMA). - Identifier et repérer une allure de course spécifique à chaque thème (notion de régularité fondamentale car plus économique). - Définir le choix d'un mobile d'agir : - Projet loisir : rechercher les moyens d'une récupération ou d'une détente ou d'une aide à la perte de poids (Endurance fondamentale soit 60 à 70% de VMA). - Projet santé : développer un état de santé de façon continue (Capacité aérobie soit 85% de VMA). - Projet sportif : accompagner un objectif sportif en rapport avec des échéances (Puissance aérobie soit 90% à 110% de la VMA). - Associer le mobile d'agir à des paramètres d'entraînement (intensité, durée, allure, récupération) pour des effets à court terme : - Choix des durées : augmentation progressive au fil du cycle (nombre de répétitions en priorité et de séries) du volume de travail. - Choix des récupérations : imposées par l'enseignant en début de cycle puis progressivement dévolues aux élèves (fourchettes de durée + nature). - Choix de l'intensité exprimée en termes d'allure à respecter en fonction du thème mais son degré reste au choix de l'élève.				

- Choix de différentes formes de travail : pyramide, blocs croissants ou décroissants, continu par paliers, continu...
- Progresser en technique de course (économie de course= foulée adaptée, se relâcher, maîtriser sa respiration, éliminer les contractions superflues) :
 - Construire des repères proprioceptifs pour appréhender la relation Intensité/durée et réguler son projet.
 - Observer les sensations de course d'un camarade (coach) pour l'aider à réajuster son projet.
 - Associer une surveillance de son hygiène de vie en termes d'alimentation, d'hydratation, d'étirements...

Nage longue

- Déterminer son potentiel et construire ses allures de nages, les intensités de travail.
- Associer des sensations personnelles qualitatives et quantitatives à ces intensités.
- Stabiliser des prérequis techniques pour s'inscrire plus facilement dans la natation en durée.

Yoga

- Choisir un thème en fonction de son projet personnel : S'apaiser, se stimuler, se stabiliser.
- Connaître différentes familles de postures (ouverture, fermeture, torsion, ouverture latérale, équilibre).
- Installer une posture et en sortir.
- Pratiquer des deux côtés.
- Connaître différentes respirations et leurs effets (Enchaîner au moins 5 respirations sur chaque posture).
- Concevoir son entraînement en fonction de paramètres : la nature des familles ; l'ordre des postures ; la nature des postures ; les modalités de pratique ; le nombre de répétitions, de respirations ou la durée de pratique d'une posture ; les contre-postures ; les temps de repos ; le contrôle de la respiration.
- Maîtriser différentes modalités de pratique (statique, dynamique, mixte, enchaînement).
- Maîtriser l'effet de centration et de relâchement.
- Être en mesure d'analyser sa prestation : confort/inconfort, chaleur, tension/relâchement...
- Tenir un carnet d'entraînement.

Musculation

- Adapter les charges en fonction des ressentis.
- Adopter une motricité spécifique : postures et trajet moteur (efficacité et sécurité).
- Adapter et contrôler la vitesse d'exécution.
- Savoir placer sa respiration.
- Alternier judicieuse des exercices.
- Exprimer son ressenti tout au long de la séance.
- Retour au calme (étirement, automassage, mobilité...) spécifique en fin de séance.
- Accepter d'explorer les différents thèmes d'entraînement (différentes exigences).
- Persévérer malgré l'effort.
- Respecter des paramètres de l'effort : % de charges, répétitions, séries, temps de récupération...
- Utiliser un carnet d'entraînement : travail prévu, réalisé, réguler, réajuster.
- Être soucieux de sa sécurité et celle des autres.
- Justifier son choix de thème et l'assumer durant plusieurs séances / un cycle.
- Accepter la collaboration / aide d'un partenaire.

Fitness

- S'approprier les pas de base.
- Fixer la fréquence cardiaque d'entraînement (FCE) : $FCE = FC \text{ Repos} + [(FC_{\text{Max}} - FC_{\text{Repos}}) \times (\% \text{ de l'intensité})]$
- Expérimenter différentes valeurs de FCE (en jouant sur les paramètres énergétiques et biomécaniques) :
 - Échauffement, récupération, consommation calorique = 50 à 60%
 - Consommation calorique, entraînement longue distance/durée = 60 à 70%
 - Endurance active ou résistance douce = +/- 80%
 - Résistance dure, fractionné long = 85 à 90%

- Fractionné court = 90 à 95%
- Varier les durées et les intensités de travail.
- Varier le tempo de la musique.
- Varier la durée et la nature de la récupération entre les séries.
- Varier la nature des paramètres : nombre de blocs, utilisation de lests, des bras, complexité, impulsion...
- S'approprier les conditions sécuritaires de la pratique.
- Utiliser les outils pour réguler : Cardio-fréquencemètres, Chronomètres...
- Utiliser un carnet d'entraînement: fiche de suivi, fiches de travail, fiches d'analyses.

Modalités et critères d'évaluation :

L'évaluation des élèves peuvent porter sur trois critères qui sont :

- La qualité du diagnostic, clarté de son interprétation et des choix qui en découlent (grille de ressenti par exemple).
- La logique de la manipulation des variables de l'entraînement et justesse de l'analyse des effets qui en découlent.
- La maîtrise de la manipulation des variables de l'entraînement au regard du projet choisi.
- Elle s'appuiera particulièrement sur la tenue d'un carnet d'entraînement et de la logique qui s'en dégage en prenant en compte l'enchaînement des séances et les analyses des élèves.

Les modalités d'évaluation

Conformément au changement des modalités d'évaluation présenté dans le Cadre d'orientation curriculaire (COC), les compétences visées dans chacun des champs d'apprentissage sont évaluées à l'issue d'une séquence d'enseignement suffisamment longue pour permettre les apprentissages, au cours des quatre années. L'EPS doit donc porter ce changement, amorcé dès le fondamental, et installer dans la pratique des enseignants les trois temps de l'évaluation (diagnostique, formative et sommative ou certificative).

A l'issue des quatre années, la validation des compétences est aussi effectuée dans le cadre de l'examen du nouveau secondaire.

Les critères d'évaluation portent sur trois points, déjà définis pour l'évaluation au troisième cycle du fondamental, à savoir :

- La participation, l'investissement, le progrès et le degré d'autonomie de l'élève au cours de l'activité.

- La maîtrise des procédures conduisant à la réussite (maîtrise d'exécution).
- Le résultat de l'élève dans l'activité (performance, niveaux d'habileté).

L'évaluation des acquisitions en cours de formation comme à l'issue des séquences d'enseignement permet à l'élève de se situer et d'apprécier ses acquis. Au cours des situations d'apprentissage et au fil des leçons, les enseignants veillent à identifier les modes d'engagement des élèves et à les renseigner régulièrement sur leur degré d'acquisition. Cela suppose notamment de construire et de leur faire partager des indicateurs précis qui leur permettent de repérer leur engagement, en lien avec les attendus de fin de cycle.

Progression

Proposition de répartition annuelle des « unités d'apprentissage »

Une véritable éducation physique cohérente, complète et équilibrée nécessite une programmation précise des activités. Celle-ci est placée sous la responsabilité du ou des professeurs d'EPS de l'établissement. Pour éviter l'accumulation de séances disjointes, quelques principes doivent être respectés :

- dans chacune des années du cycle, les quatre compétences spécifiques sont abordées ;
- chaque compétence est traitée au travers d'une ou plusieurs activités ;
- il est souhaitable, pour que les apprentissages soient réels, que les unités d'apprentissage soient de 10 à 15 séances. Par souci de réalisme, le minimum est fixé à 6 ou 7 séances. En deçà, il est difficile de parler de véritable apprentissage mais plutôt d'une initiation.

Cette programmation s'appuie sur les activités physiques, sportives et artistiques (APSA) supports retenues en fonction des objectifs spécifiques visés, au niveau de l'établissement et par rapport au public concerné.

Le choix des APSA supports se doit d'être réaliste (en fonction des moyens matériels dont on dispose : locaux, installations sportives, matériel... et des compétences des membres de l'équipe) mais aussi évolutif (en liaison avec l'achat de matériel, la demande d'attribution d'installations sportives, la formation).

Le tableau ci-dessous est un exemple de programmation indicative pour un enseignement hebdomadaire d'une heure :

	Période 1 Début septembre- fin octobre	Période 2 Début novembre - Mi-décembre	Période 3 Début janvier - Fin mars	Période 4 Mi-avril - mi-juin
1^{ère} année	Champ : Réaliser une performance motrice optimale, mesurable à une échéance donnée. APSA : Course longue	Champ : Se déplacer dans des environnements variés. APSA : Premiers soins	Champ : Conduire et maîtriser un affrontement interindividuel ou collectif. APSA: Football ou Lutte	Champ : Réaliser une prestation corporelle à visée artistique et/ou acrobatique. APSA :Danse traditionnelle ou gymnastique
2^e année	Champ : Réaliser une performance motrice optimale, mesurable à une échéance donnée. APSA : Course de relais	Champ : Conduire et maîtriser un affrontement interindividuel ou collectif. APSA : Musculation, Fitness...	Champ : Conduire et maîtriser un affrontement interindividuel ou collectif. APSA : Volley-ball ou Judo	Champ : Réaliser une prestation corporelle à visée artistique et/ou acrobatique. APSA : Danse traditionnelle ou Gymnastique
3^e année	Champ : Réaliser une performance motrice optimale, mesurable à une échéance donnée. APSA : Lancer	Champ : Se déplacer dans des environnements variés. APSA : Natation	Champ : Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir. APSA : Musculation,	Champ : Conduire et maîtriser un affrontement interindividuel ou collectif.

			Fitness...	APSA : Hand-ball
4^e année	Champ : Réaliser une performance motrice optimale, mesurable à une échéance donnée. APSA : Sprint	Champ : Réaliser une prestation corporelle à visée artistique et/ou acrobatique. APSA : Gymnastique	Champ : Conduire et maîtriser un affrontement interindividuel ou collectif. APSA : Basket-ball	Champ : Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir. APSA : Musculation, Fitness...